

X.

Le bassin inférieur de l'Auvezère. — Bassillac; progrès de cette commune dans la voie de l'agriculture grâce à la famille Laroche. — Exploitation de M. A. Laronde, au Pouyet. — Eyliac; Blis et Born. — Passage de l'Auvezère à la Roquette. — Propriétés de MM. de Tessières et de Rémondias. — Le Grand-Change, la chapelle et la légende d'Auberoche. — Les Grands bois. — Cubjac. — Un mot sur la Boissière-d'Ans. — La chute et la vallée du Blême. — Travaux du syndicat. — Brouchaud. — Le long de la Soue. — Gabillou, Vaudres. — En vue de Saint-Orse. — Sur le plateau; Chourgnac. — La plaine, — Tourtoirac. — En suivant le cours de la rivière. — Sainte-Eulalie-d'Ans. — Saint-Pantaléon-d'Ans et son vignoble. — Retour à Brouchaud; le fûts de Bontemps; départ par la vallée de la Font-del-Nau. — Sous Bauzens; travaux de M. Jouhannaud. — De la gare de Thenon à Périgueux. (1)

Après avoir suivi la route de Lyon à partir de Périgueux jusqu'à Lesparat, la diligence qui fait le service du chef-lieu de la Dordogne à Hautefort, s'est engagée sur le chemin de grande communication à travers la vallée du Manoire, à l'endroit où, s'élargissant, celle-ci vient se confondre avec la plaine de l'Isle. Nous parcourons des lieux déjà décrits dans une précédente relation, et que nous revojons avec un nouveau plaisir : les anciennes dépendances du Ponteix où s'élèvent chaque jour des constructions rurales centres de propriétés découpées par des cultivateurs enrichis, dans l'étendue de l'ancien domaine de M. Dubois; puis les champs que

(1) Une regrettable faute d'impression, provenant d'une inadvertance du compositeur, m'a fait dire dans la précédente relation, page 1121, que, sous Angoulême, la Charente capricieuse se déroule du nord au sud, puis vers l'est. J'avais écrit vers l'ouest, comme cela est en effet.

féconde l'incessante activité de M. Saintmartin, en vue de Boulazac qui s'accroît et s'embellit. Nous passons près des terres auxquelles M. Bergeron apprend à produire, des possessions de M. Gisclard, et à portée des améliorations agricoles de toute nature que M. Dufour prodigue à son joli domaine; en vue de Barreyrou que M. Alfred Magne a masqué malheureusement par une belle grange qui aurait été bien placée partout ailleurs; nous franchissons le petit ruisseau, fils d'un étang de faible étendue remplissant une espèce d'entonnoir au bas du bosquet de l'habitation, et constatons avec regret que les champs situés vers la rivière au-delà de la garenne que coupe la route, bien travaillés d'ailleurs, ne sont pas encore suffisamment purgés de la fougère qui s'y montre trop fréquemment et qu'il serait bon de détruire au moyen de l'emploi rationnel de la chaux. Au-dessous du village de Suchet, le sol nous paraît moins enclin à s'abandonner à cette végétation parasite, et nous lui en savons gré, en même temps que nous sommes heureux de voir que le travail intelligent y fait chaque jour de nouveaux pas et en retire des profits de plus en plus satisfaisants.

L'Isle, descendue du nord, s'est rapprochée de nous; elle vient baigner le pied des falaises de Goudeau, le long desquelles la mine et la sape ont ouvert passage au chemin en corniche dominant le cours de l'eau; puis elle longe des champs fertiles s'élargissant à mesure que l'on avance. Nous contournons le tertre rocheux, sur le sommet duquel s'élève l'habitation de M. G. Courtey, notre collègue, ancien banquier, maison de plaisance d'où le regard embrasse un immense et magnifique panorama; nous montons une pente longue et rapide et sommes bientôt en présence du versant nord-ouest de la colline où nous apercevons des cultures bien entendues et un vaste vignoble composé d'espèces choisies et très intelligemment conduit, mais où, malheureusement, s'est

abattu l'oïdium et s'est introduit le phylloxéra, que le vent, messenger de la mort, a répandu sur les ceps naguère florissants, pâlissant et succombant aujourd'hui. Nous traversons Bassillac, joli village, chef-lieu d'une vaste commune qui s'étend au loin sur la plaine et le coteau. Assis à mi-côte, il domine la première d'abord sablonneuse, un peu froide, auprès du castel et du moulin de Rognac, ancienne seigneurie, puis argileuse et argilo-calcaire, partout bien travaillée et riche en produits. De l'avenue qui le précède l'œil contemple un opulent bassin à l'origine de deux vallées, l'une amenant l'Auvézère à l'Isle qui débouche de la seconde et vers laquelle il court, comme un époux futur vers sa fiancée, dont il doit être le *prince-consort*, pendant qu'elle conservera la couronne et continuera seule à être citée dans ses états. Au-delà du confluent et sur les rives de l'Isle, faisant partie du gracieux hémicycle dont le regard est ravi, sont les riches guérets d'Antonne et de Trigonant, signalés par le blanc clocher de l'église paroissiale, le château d'Escoire et le petit manoir féodal de Trigonant, sortant d'un bain de chaux, comme un vieillard petit-maitre d'un bain de lait, auquel il est venu demander une fraîcheur de teint qui divertira le public à ses dépens. Bassillac possède, auprès d'une maison d'école agréablement située, une petite place où fut autrefois le cimetière et qui s'étend devant l'église, objet, en ce moment, d'importantes réparations. A l'extérieur, ce bâtiment forme un carré long orné d'un modeste campanile au-dessus du portail, son unique entrée, et n'offre rien de remarquable, si ce n'est les fenêtres qu'on vient d'y percer, ou tout au moins d'enjoliver. L'intérieur décrit une large nef sans bas-côtés, mais dont les piliers font, en avant des murs, suffisamment saillie pour qu'on ait pu placer contre ceux-ci des autels secondaires sans nuire au coup-d'œil. On en compte trois, la place d'un quatrième étant prise pour y rassembler les chaises entre les offices. Le maître-autel se développe, comme d'habitude, au

fond du vaisseau. Tout cet intérieur est très bien tenu, décoré sobrement, et l'on y voit nombre de tableaux dont l'ensemble produit un bon effet. On projette de doter l'édifice d'un véritable et noble clocher, pour lequel on a réuni des fonds considérables, dons de la commune et de l'Etat. Antonne a déjà fièrement arboré le sien juste en face. On va répondre à cet orgueilleux défi. C'est, entre les deux communes, une lutte à qui fera le mieux, une lutte constante et dans laquelle Bassillac, plus haut placé qu'Antonne, prétend dominer son voisin en progrès de toutes sortes, comme il le fait en altitude, tandis que celui-ci déclare que la plaine doit faire baisser pavillon au coteau. Bassillac ayant deux foires très importantes et très renommées, Antonne s'est dit : humilions celui qui veut nous rabaisser au-dessous du sol en triomphant à mi-côte. Et il a de suite institué deux foires, aussi très importantes et très renommées. Puis il a mis sur son église une haute tour de pierres d'où il nargue son émule et lui crie : « Tâchez d'en faire autant ! Je suis plus riche que vous. Nous sommes bien dans la même vallée, mais mon sol est meilleur, donne de plus forts revenus que le vôtre, et vous ne ferez rien de pareil à cette flèche que j'ai tout exprès construite un peu massive proportionnellement au temple qu'elle accompagne, pour vous montrer que je ne procède point à la légère et que je ne recule devant aucune dépense, ma bourse étant corsée. » Piqué de cette manière au jeu, Bassillac va lancer dans les airs son aiguille acérée pour percer le cœur de son rival (1). Je ne prévois pas de bornes à cette émulation. Souhaitons, en applaudissant à ce qui s'est fait jusqu'à présent, que la concurrence s'arrête au point où

(1) On m'assure que ce projet de Bassillac est maintenant un fait accompli. Mais, d'après ce qu'on me dit, le nouveau clocher ne serait pas précisément semblable à une aiguille.

elle pourrait devenir funeste à l'un ou à l'autre des deux antagonistes.

A quelques mètres au-dessous de l'église, nous passons devant la maison de M. le docteur Laroche et nous ne le faisons pas sans y jeter un regard reconnaissant, car c'est de là qu'est parti le mouvement régénérateur du pays. Longtemps maire de la commune, M. Laroche père, médecin et agronome distingué, consacra son temps et ses études à venir en aide aux souffrances des malheureux et à celles de l'agriculture. Sous ce dernier rapport, qui nous occupe particulièrement, il donna tout autour de lui la plus vive impulsion et opéra, dans une grande partie du territoire, une transformation complète et des plus heureuses. Son fils marche avec succès sur ses traces et l'on ne peut que l'en féliciter.

C'est une curieuse histoire que celle du changement général et fécond qui s'est opéré dans cette circonscription, grâce à ces deux hommes d'énergie. Elle mérite d'être racontée.

Les cinq sixièmes du sol sont en coteaux, dont la dixième partie, tout au plus, est boisée ; sur la portion siliceuse de ces hauteurs, la couche arable est si peu profonde que les arbres y poussent avec peine et lentement. On trouve très peu de groupes arborescents sur les autres monticules, à base calcaire, composés de roc mort, et recouverts d'une terre argileuse mince et blanche. La plaine elle-même n'est pas, naturellement, de première fertilité partout.

Il y a quarante ans environ, l'on ne connaissait, pour ainsi dire, dans le ressort, ni les betteraves, ni les fourrages artificiels. Les bœufs et les moutons étaient conduits l'hiver sur les prés et ce qu'ils y trouvaient constituait, dans cette saison, à peu près toute leur nourriture. On ne faisait presque pas cuire de raves. Au printemps on en voyait en fleurs des champs entiers qui servaient alors de provision au bétail.

On mangeait du pain médiocre et des châtaignes. Aujourd'hui les châtaigniers disparaissent et on n'en replante plus,

ce qui est un tort, suivant moi. L'engraissement des bêtes à cornes n'existait pas. On ne comptait dans la commune qu'un seul domaine, celui de M. Desmartin, de la Grave, qui s'en occupât, et encore ne livrait-il par an qu'une seule paire de bœufs à la boucherie. Le bénéfice sur cette espèce d'animaux était nul en conséquence. M. le docteur Laroche fils, dont je tiens ces détails, rapporte avoir entendu dire, il y a trente ans, à l'un des meilleurs colons d'alors, qui l'est encore maintenant, mais en avançant dans la voie du progrès, que pourvu que le profit qu'il faisait sur les bœufs lui payât le prix du ferrage, annuellement, il était satisfait. On ne faisait un peu d'argent qu'au moyen de la vente des agneaux et des porcs gras. On avait peu de vin, on n'en vendait guère. Le paysan consommait ce qu'il récoltait ; ses provisions en ce genre constituaient sa fortune.

Vers 1840, M. Laroche père, devenu très-souffrant, dut renoncer à peu près à l'exercice de la médecine. Pour occuper les loisirs que lui faisait la maladie, l'agriculture lui parut le meilleur des moyens. Il fit semer des fourrages et fut vaillamment secondé par l'un de ses métayers, le nommé Granger, homme actif et intelligent, auquel notre Société départementale a décerné, dans ces dernières années, un de ses prix principaux pour ses travaux et ses succès. Les sarcasmes, les mauvais vouloirs, le manque de sens ne découragèrent pas ces intrépides soldats d'une bonne cause. Peu à peu le progrès se fit jour sous la croûte épaisse de la routine, et dès 1850 les colons vendaient, à peu près, chacun deux paires de bœufs gras par an. La création, à Bassillac, d'un concours de bêtes à cornes grasses, par l'infatigable docteur, généralisa l'élan en 1860. On se piqua d'honneur, on sema racines et prairies artificielles à qui mieux mieux. La bataille était gagnée.

Dès lors plus grande quantité de fumiers, amélioration marquée des terres par suite de l'abondance et de la richesse de ceux-ci, fourrages se multipliant, récoltes augmentant

d'importance d'une manière sensible à superficie égale de terrain. Après les bœufs, les porcs et moutons furent mieux soignés ; et c'est ainsi que le sol dépendant de Bassillac est devenu, si l'on peut s'exprimer de cette manière, comme la terre classique de l'engraissement du bétail.

A présent la plaine fournit des fourrages, des racines pour les animaux, du froment, quelque peu de maïs et du tabac. On y voit même des vignes. La partie montueuse de la commune a des produits analogues avec un peu moins d'abondance. Dans la vallée, le blé rend jusqu'à 10 pour un de la semence employée, dans le coteau de 6 à 8 ; moyenne 7. La plaine étant à la montagne, sur ce territoire, dans la proportion de un à six, il en résulte que le revenu normal en froment, sur toutes les dépendances de Bassillac, peut être évalué à 15 hectolitres environ par hectare, soit 20 pour le plat pays et 14 pour les collines.

Le maïs en grain ne s'y cultive guère que pour l'alimentation des porcs ; on en recueille environ de 6 à 8 hectol. par exploitation de huit hectares de superficie. Chaque métairie, surtout dans la vallée et sur les coteaux qui l'avoisinent, emploie 25 ares à la production du tabac, qui est planté sur un défriché de seigle fauché en vert. Les prés couvrent, par métairie, de l'étendue moyenne que je viens d'indiquer, environ 80 ares et les prairies artificielles à peu près soixante ares, proportion peut-être encore un peu faible. On sème dans chacun de ces colonages approximativement 25 ares de betteraves, dont la récolte en racines, est de 12 tombereaux à bœufs à peu près. Cette culture tend à s'accroître encore ; il n'en est pas ainsi de celle des raves, dont la graine est répandue sur les chaumes retournés, et dont le produit est incertain et aléatoire. Chaque métairie, toujours de 8 hectares en moyenne, confie au sol 6 hectolitres de pommes de terre et en recueille dix fois plus. Les topinambours sont très rares. C'est un tort.

Naguère, par suite des progrès accomplis, la commune était

arrivée à récolter environ 800 barriques de vin. Hélas ! les vignobles n'y seront bientôt plus qu'un souvenir !

On n'élève guère que dans les endroits les plus déshérités. Partout ailleurs on se contente d'engraisser n'importe quelle espèce de bétail.

Autrefois, après avoir enlevé les blés, on labourait immédiatement la terre, puis on la laissait se reposer un an sans y rien mettre; ensuite on labourait de nouveau une ou deux fois et l'on y ressemait du froment ou du seigle. Ce dernier entraît alors pour une grande part dans la récolte et dans la panification. L'on n'en a plus maintenant qu'un peu pour les bestiaux. Les produits consistaient en froment, seigle, méteil, maïs et pommes de terre. Aujourd'hui le méteil a disparu, le maïs en grain n'apparaît plus qu'en petite quantité; les pommes de terre n'ont que peu d'emploi dans la nourriture de l'homme, dont le pain est toujours de pur froment.

L'assolement en usage généralement n'a rien de régulier. Au froment succèdent, d'après les fumures et l'aptitude du terrain, des betteraves, des raves ou du maïs. Les fourrages ont un produit relativement considérable, les prés étant habituellement fumés. La luzerne, venue sur un sol amélioré, donne quatre coupes par an. Le tabac a remplacé le chanvre. On évalue la production du froment à un quart en sus de ce qu'elle était auparavant. Celle des fourrages a triplé.

Quant à la population animale, là où l'on comptait jadis quatre bœufs de harnais, on n'en a plus que deux, il est vrai, les attelages étant moins nécessaires par suite de l'étendue qu'occupent les herbages, les racines et les plantes sarclées, et les labours n'ayant pas besoin d'être aussi fréquemment répétés dans des terres bien nourries. Mais s'il y a moins de bœufs de trait, il y en a quatre à l'engrais, ce qui fait une augmentation d'un tiers dans le nombre des bêtes à cornes, sans compter que le fumier en est beaucoup meilleur. Les bœufs gras se renouvellent deux fois par an par suite des ventes. En

outré, par colonage de 8 à 10 hectares, on engraisse également, chaque semestre, douze moutons et, en plus, trois porcs annuellement.

Jadis l'araire gaulois régnait seul. Aujourd'hui presque tous les métayers ont une charrue, les plus arriérés des araires en fer. La herse est partout. La grande culture domine à peu près exclusivement. On ne s'occupe, et c'est fâcheux, ni de lait, ni de beurre, ni de fromage, ni de production fruitière, si ce n'est chez un propriétaire dont il va tout à l'heure être question. Dans les domaines les plus proches de la ville on se borne à vendre quelque peu de volaille et d'œufs.

Ainsi l'action de la famille Laroche sur la commune de Bassillac a été puissante et décisive pour le bien. Il reste encore sans doute à faire des pas en avant, mais l'élan imprimé par l'heureuse impulsion d'un père et d'un fils intelligents, actifs et dévoués, est énorme; on peut l'apprécier par ce qu'on vient de lire. M. G. Laroche, qui a peint à grands traits le tableau que je viens de faiblement reproduire d'après lui, cite comme ayant été ses collaborateurs assidus et ceux de son père MM. Bernard, conseiller municipal; Guy et Rey, de la Grave; M. Chaminade, instituteur communal et propriétaire, qui se sont jetés résolument dans la mêlée et ont glorieusement triomphé. Presque tous les colons se sont rangés à la suite de ces guides sûrs; presque tous sont riches aujourd'hui. M. G. Laroche a diminué l'étendue de chacun de ses domaines, et en obtient davantage qu'autrefois. Il avait créé de beaux vignobles; le phylloxera malheureusement les a détruits. Ne viendra-t-on donc jamais à bout de ce parasite dévorant?

Nous descendons une courte rampe et traversons un petit ruisseau qui, sorti d'une grande et belle fontaine dont le bassin s'ouvre auprès de la route, gagne l'Isle après s'être divisé sous nos yeux en plusieurs bras, sagement dirigés et arrosant une jolie prairie. Au dessus, tout en haut d'un

mamelon, cette maison blanche et élégante se nomme le Pouyet. C'est la résidence de M. Arthur Laronde, un agronome distingué, un expérimentateur plein de zèle, un praticien des plus méritants. Sans cesse à l'étude, ne procédant en grand qu'après des expériences suivies, il conquiert le succès par une marche habile et prudente. Ses jardins livrent aux marchés de Périgueux une grande quantité de fruits de choix et de légumes excellents. Il a de bon bétail, des terres bien tenues ; il a remporté des prix nombreux dans nos concours. Il n'a qu'un tort, c'est d'être trop modeste et de n'avoir rien envoyé de ce qu'il fait si bien produire à ses domaines, à la grande exposition universelle qui vient de finir.

Héritier de la propriété depuis quinze ans environ, son premier soin fut de poursuivre l'amélioration des bâtiments ruraux commencée par son père qui s'était, à juste raison, occupé d'une manière particulière de cette question si digne d'intérêt et d'une si grande importance. Il s'efforça donc de rendre plus saines et plus commodes les habitations des métayers, et, cette tâche accomplie, il introduisit de nombreuses améliorations dans les étables. Une d'entre elles surtout fut l'objet de travaux équivalant presque à une reconstruction. Dans toutes, tant dans celles des métairies que dans celles de la réserve, il a fait établir, en pente, un pavé facilitant l'écoulement des eaux et un trottoir pour rendre commode la circulation derrière les animaux ; enfin on a creusé, tout à portée, des fosses à purin, soigneusement enduites de chaux hydraulique et permettant de ne rien perdre de ce précieux engrais. Une vaste parc à lapins a été emménagé.

L'ensemble de l'exploitation comprend soixante hectares, dont neuf ou dix en bois, lesquels, avec onze à douze autres de terres cultivables, constituent la réserve. Celle-ci, en outre d'un pré de 84 ares, contient deux hectares en prairies artificielles, trèfle, luzerne et sainfoin. Il y a deux hectares de

vignes, le surplus est occupé par des cultures variées. Le reste du bien se partage entre deux métairies. Dans la plus grande, on sème de neuf à dix hectolitres de froment, et six dans la seconde. Il y a dans les colonages 1 hectare et demi de vignes cultivées par les métayers. Trois autres hectares sont confiés à des vigneronns à moitié fruit.

Le propriétaire s'est attaché particulièrement à fertiliser son coteau argilo-calcaire. Pour y parvenir, il fait, à certaines époques de l'année, entasser, par grandes masses, des raclures de chemins et de fossés, des feuilles, des herbes de toutes sortes, des pelouses enlevées sur le bord des champs. Ces détritns forment, à la longue, un excellent terreau, qui est d'un grand secours pour la culture, notamment en ce qui concerne la plantation et l'entretien des arbres et de la vigne. M. Laronde fait aussi rapporter, autant que possible, dans le haut des pentes rapides, la terre que les pluies ou le travail ont fait glisser et entraînée dans les bas-fonds où elle s'accumule.

Il cherche en outre à parvenir à l'amélioration de son sol par la culture des fourrages sur une large échelle, et n'a pas un atôme de sa réserve qui n'ait reçu, et ne reçoive à tour de rôle, telle sorte de plante pour le bétail qui puisse lui convenir. Ce système réussit à l'actif propriétaire, et sur son tertre il obtient souvent des rendements en blé de quinze fois supérieurs à la semence employée. Au sujet de cette céréale, il s'est livré à de nombreuses expériences qui l'ont conduit à choisir les trois espèces suivantes qui, chez lui, se sont montrées toujours plus productives que les autres, savoir : le blé bleu, le chiddam d'automne et un autre à paille très-haute, dont la semence lui a été fournie sous le nom de blé de Saint-Palais ; toutes les trois sont d'excellente qualité. Il a fait de nombreux essais en légumes et en pommes de terre et souvent obtenu de très remarquables résultats. Depuis quelques années, il cultive en plein champ la carotte rouge demi-longue, dont

il a parfois retiré de fructueuses récoltes ; il s'occupe également de la production des asperges et en a vendu pour jusqu'à 350 et 360 fr. sur huit ares seulement. Elles déclinent en ce moment, ne donnant plus sur cette superficie, malgré un apport annuel de fumier, du prix de 35 fr., et beaucoup de soins, que 250 fr. Une plantation nouvelle va remplacer, dans des conditions meilleures, s'il est possible, celle qui tend à s'étioler maintenant, sans doute vu son âge. Les artichauts couvrent vingt cinq ares ; leur rendement est satisfaisant ; huit ares, en pleine production à présent, donnant en moyenne 150 fr. de revenus. Il a été mis en place 250 pruniers d'Agén, dont les fruits ont un mérite réel. (1) M. Laronde avait modifié la taille de la vigne, planté de manière à pouvoir labourer entre les rangs, fait choix de variétés d'élite, introduit l'égrappage partiel, nécessaire en cet endroit ; il faisait pratiquer un foulage régulier, il traitait la vendange d'après la maturité des raisins ramassés, veillait au bon entretien des fûts et arrivait pleinement au résultat désiré. Mais l'ennemi est apparu, a vu, a vaincu ! Pourtant l'énergique cultivateur ne se décourage pas et s'approvisionne de plants enracinés pour remplacer ceux qu'a tués le phylloxéra.

Des instruments améliorés sont employés déjà sur la terre du Pouyet ; on y rencontre des charrues et des araires en fer, un rouleau Dombasle articulé, des herses Valcour. Ce matériel va s'accroître par l'achat projeté de sarcleuses et de bineuses. Dans la réserve on compte deux paires de bœufs, une vache laitière, un cheval et un âne. A la grande métairie se trouvent trois paires de bœufs, un cheval, une douzaine de moutons, deux ou trois porcs à engrais-

(1) Au grand et brillant concours régional de 1880, à Périgueux, M. Laronde a obtenu pour ses produits maraichers une médaille d'or et une médaille d'argent pour ses pruneaux d'Agén, le tout provenant de sa propriété du Pouyet, à Bassillac.

ser ; dans la petite sont deux paires de bœufs, un âne, deux ou trois porcs à engraisser. C'est l'équivalent de 21 têtes de gros bétail ou près de demi-tête par hectare, bois et vignes déduits. On prépare, et deux fois par an l'on vend, des bœufs et des moutons gras, et une fois chaque année des porcs pour la boucherie.

M. Laronde poursuit son œuvre sans relâche, avec une fermeté prudente et sage ; il ne peut manquer d'obtenir la récompense due à tant d'efforts, de recherches et d'observations éclairées. Puisse-t elle être prompte et complète !

Il est secondé d'une manière active par de vieux serviteurs que ses bons procédés et ceux de M^{me} Laronde, ont sincèrement attachés à leurs maîtres. Citons d'abord Elisa Dupuy qui, depuis 38 ans, est dans la maison. Elle fut d'abord la femme de confiance qui veilla sur l'enfance de celui qui possède le domaine aujourd'hui ; cuisinière maintenant, elle a la haute main sur les autres domestiques et les journaliers dont elle sait, à la fois, se faire aimer et obéir ; elle dirige la femme de peine, soigne la volaille, remplace ses maîtres en leur absence. Elle a reçu, de notre Société, en 1868, un premier prix et un rappel de cette distinction en 1876. Louis Clavières est depuis 22 ans au Pouyet ; il est à la fois chargé du soin du vin et de la boulangerie ; de plus il vend les légumes au marché de Périgueux, et s'occupe de l'écurie. Il mérite une confiance absolue. C'est aussi l'un des lauréats de notre Compagnie. Etienne Cornut, ouvrier de terre, a spécialement dans ses attributions la partie la plus difficile de la culture maraîchère, et remplace Clavières au besoin ; il a été également récompensé par notre association. M. Laronde se loue de ses colons, tout en reconnaissant qu'ils ne sont pas encore parfaits ; ce qui n'empêche pas que, pour l'ensemble, ils soient dignes d'éloges ; l'un d'eux, le nommé Reynier, a été médaillé au concours départemental, à St-Astier.

Nous passons en vue de La Grave, qui couronne un som-

met à peu de distance. Ce village est entouré de vignes et derrière lui se voient les *Vicaries*, où naguère M. Laroche fils avait établi, sur un plateau désolé, un magnifique vignoble de 16 hectares, très bien organisé, très bien cultivé, qui donnait non seulement les plus riches espérances, mais déjà des produits rénumérateurs, lorsque le fléau de l'épidémie fondant sur ses belles lignes, les a presque détruites. Dans la plaine plusieurs acquéreurs ont créé des exploitations prospères et dignes d'intérêt, avec maisons bien tenues et cultures florissantes.

Vis-à-vis, de l'autre côté de la rivière, au-delà des terres de la plaine, féconde ici, les coteaux d'Escoire présentent leurs flancs, décharnés dans cette direction, à nos regards et à la critique. Ils doivent ce triste état au déboisement inconsidéré dont ils ont été les victimes sous une administration avide de jouir et qui a précédé celle d'hommes désireux de porter remède au mal causé par des mains inintelligentes. A leur tour MM. Boysseulh et Girard, actuellement possesseurs d'Escoire, se sont occupés du versant que nous avons sous les yeux ; ils ont, ainsi que divers petits propriétaires, tâché de voiler sa nudité au moyen de la feuille de vigne, mais le phylloxera fait, hélas ! tomber cette dernière. Le mieux à présent, serait peut-être de couvrir avec soin d'essences arbustives cet infortuné penchant.

A ses pieds, un peu au-dessus de l'endroit où les deux cours d'eau se rencontrent et se confondent en un seul, est, sur les dépendances de Bassillac, une belle tuilerie appartenant à M. Lestrade, qui la dirige et y obtient des produits très estimés par sa nombreuse clientèle. Son établissement s'élève sur l'emplacement qu'occupait jadis, dit-on, une ville disparue depuis des siècles et qui aurait porté le nom de Boulogne. La tradition prétend en faire connaître le périmètre, l'importance et les institutions. Elle ajoute ce singulier détail qu'on y comptait deux notaires. Il est fâcheux qu'elle omette de nous dire combien d'actes

ont rédigé ces honorables officiers ministériels. On a, paraît-il, trouvé dans cet endroit quelques restes de constructions et de fondations qui prouveraient qu'une assez considérable agglomération de feux y a, jadis, existé. Il est probable qu'au Moyen-Age il y avait là quelque forteresse défendant et surveillant le passage des deux rivières qui ont des gués, l'une et l'autre, à proximité. Nous arrivons à la Roquette, où six à sept maisons, près de l'Auvezère et de la route, ou bien égrenées le long d'une vallée secondaire, dans laquelle coule un ruisseau, constituent un ensemble que se partagent deux communes. A celle de Bassillac appartient tout ce qui est situé, jusqu'à une certaine distance, sur le côté sud du chemin de Sorges à Saint-Pierre-de-Chignac qui vient y croiser celui que nous suivons depuis Périgueux, et un fragment de territoire au delà de la rivière comprenant le village du Petit-Rognac, avec le bon et beau domaine de la Tour, appartenant à M. de Meynard de Queilhe, un des agriculteurs des plus distingués de la circonscription et du Nontronnais. L'annexe du Petit-Rognac devrait, naturellement et logiquement, appartenir à la commune d'Escoire, dont il est beaucoup plus rapproché que de celle de Bassillac, avec laquelle ses relations étaient presque impossibles, lorsque les eaux étaient grandes, avant la construction du pont. Rendre ce hameau à son plus proche voisin n'enlèverait presque rien au territoire municipal duquel on le distrairait et serait très avantageux à l'autre municipalité.

Bassillac, aux appartenances duquel nous disons en ce moment adieu, est maintenant une des gloires du canton de Saint-Pierre. Il doit cet avantage à sa situation, à sa large plaine, à ses deux rivières et à ses excellents administrateurs et vaillants travailleurs, qui l'ont doté de belles voies de communication et y ont largement dispensé la lumière, laquelle s'est répandue même dans les montagnes, sur les-

quelles il s'étend au loin et où l'on compte de très bonnes exploitations. On récolte dans ses terres du tabac estimé, du froment, du maïs, des fruits. Il allait, nous l'avons vu, prendre rang pour ses vins lorsque la vigne a été frappée du marasme qui menace de l'enlever. Il possède de nombreux bestiaux de choix, et l'emploi des instruments améliorés ou abrégiateurs n'y est pas rare. On s'y adonne avantageusement à la production des racines fourragères. Pourtant sa population rurale ne s'accroît pas autant qu'on pourrait le croire, et c'est à regretter.

En remontant le cours d'eau qui vient de l'est se jeter dans l'Auvezère, et suivant le chemin qui conduit à Saint-Pierre, on trouve d'abord, à sa droite, des champs bien cultivés sur la pente des coteaux, avec de nombreuses prairies artificielles, tandis que les prés naturels couvrent tout le vallon et que, de l'autre côté, passé la maison de plaisance qui domine le cours de la rivière et occupe une situation charmante, sont des versants d'abord boisés, puis sombres et ravinés dont l'aspect attriste le cœur. Après s'être avancé dans cette direction pendant deux kilomètres environ, l'on voit s'ouvrir à ses pieds un vaste réservoir oblong, ombragé d'arbres, rempli d'une eau claire, limpide et qui paraît presque immobile, tandis que le vif et large courant qui en part montre quelle abondance s'en échappe et quel mouvement cache cette apparente tranquillité. C'est le *Gourd* du Chaubier, abîme rempli sans doute par les pertes du Manoire, dont le tribut lui arrive souterrainement en passant sous les montagnes qui le séparent du ruisseau naissant près de nous. Le Gourd du Chaubier a ses crues et ses moments de défaillance. Pendant les ardeurs de l'été, son débit est faible ou même nul, mais les fontaines de la vallée entretiennent sans cesse suffisamment le ruban liquide qui prend naissance à son déversoir, lui portant toujours un tribut assez considérable pour qu'il puisse, sans interruption, faire marcher les deux grands moulins qu'il

[Suite après la
page 180]

dessert dans son cours horné, et dont les retenues, en exhaus-
sant son lit, et le forçant à se partager en plusieurs bras,
maintiennent, sur certains points, une humidité qui nuit
à la qualité des fourrages et n'est pas assez combattue
par les propriétaires riverains. Après le Gourd du Chaubier,
près duquel est la maison de campagne de M. Lambertie, le
sol se relève sensiblement, le vallon devient gorge et le long
de la route on voit apparaître des taillis, pendant qu'en face se
montrent des vignobles, dont quelques-uns appartenant à
M. Lambertie, sont parcourus par des chemins établis pour
faciliter l'exploitation et empêcher les ravages de la ra-
vine. La sole du val est un instant âpre et sévère, mais elle ne
tarde pas à se parer de bonnes cultures et de prairies artificielles
et naturelles. Ses deux côtés se civilisent, et l'on arrive satis-
fait, en montant toujours, à Eyliao, petit centre formé de
deux ou trois maisons, de l'école, du château et de l'église.
C'est peu, mais *agriculturalement* parlant, c'est beaucoup,
car le château, qui est en ce moment l'objet d'importantes
réparations, est la résidence de la famille de Lan-
glade, dont le chef est connu dans le monde des amis du
progrès par de belles créations agricoles couronnées
de succès et de nature à fixer sur la commune l'atten-
tion des hommes pratiques. L'église paroissiale est un
monument pour un lieu de prières à la campagne. Elle est
à deux nefs et, en ce moment, on poursuit sa restauration
complète. On l'orne d'un beau clocher élevé, d'un bon style,
dont les clochetons accolés à la flèche sont, peut-être, un
peu lourds pour cette aiguille aérienne, et dont il est à re-
gretter que le haut, en pierre de taille tendre de petit appa-
reil, surmonte des murs en moellons, genre défectueux et
disgracieux de construction. Des terres bien travaillées, des
prés de bonne nature et bien soignés entourent la petite bour-
gade et le château. La route qui passe au milieu du village
continue à monter en décrivant de nombreuses spirales jus-

qu'au Puy-d'Eyliac, domaine appartenant à M. Secrestat, qui lui consacre des sommes importantes et y introduit l'usage de divers engins abrégiateurs du travail, parmi lesquels on doit citer le chemin de fer portatif de M. De-cauville, qui, paraît-il, y rend d'importants services, malgré la déclivité du terrain.

La commune dont Eyliac est le chef-lieu s'appuie vers le sud sur le Manoire, et à l'ouest sur l'Auvezère, mais, à l'intérieur, manque d'eau courante. Elle n'y compte qu'un seul ruisseau, celui du Chaubier, dont le cours est très restreint et qui coule, dans son centre, vers l'occident. On y trouve quelques fontaines. Sa surface est toute hérissée de hauteurs et coupée de petits vallons fort étroits, à l'exception de celui qui est arrosé. Elle a de bons débouchés que lui assurent les chemins de Thiviers à St-Pierre et de Périgueux à Cubjac. On y compte de très bons agriculteurs et ses produits sont satisfaisants. Plusieurs de ses exploitations sont en notable progrès; il résulte de là qu'elle est bien plus riche qu'on ne le supposerait au premier abord. En fait d'industrie, comme celle de Bassillac, mais à un degré moindre, elle se livre à la fabrication de la farine.

A son extrémité, près de la rivière, un bon chemin, entreteu convenablement par un cantonnier municipal, passe près du moulin et au-dessous de la maison de maître de la Roquette, longe l'Auvezère, s'élève peu à peu, redescend dans une vallée presque parallèle à celle du Chaubier et où se trouve la maisonnette appelée Blis, regagne la montagne, la gravit et arrive enfin à Born situé sur un plateau fertile, et chef-lieu de la commune qui porte ce nom, joint à celui de Blis. On y voit deux écoles, l'une de filles, tenue par des religieuses, l'autre de garçons, actuellement placée dans un local provisoire, mais qui va être transférée dans un établissement construit spécialement pour la recevoir et dont on hâte l'achèvement. Le presbytère, an-

rien prieuré dépendant de l'abbaye de Chancelade, est vaste et commode. L'église qui le touche vient d'être agrandie. Un élégant clocher, dont le haut est couvert en ardoise, l'annonce à une distance suffisante. Elle se compose d'une nef avec un bas-côté, ne manque pas de distinction et orne bien le paysage. Mais il est malheureux que sa façade, tournée vers le point de l'horizon d'où la pluie vient le plus souvent, soit en moëllons. Les averses, en la fouëtant, font tomber son crépisage et pourront dégrader avant longtemps le côté de l'entrée. Le territoire de Blis-et-Born, comme celui d'Eyliac, n'a qu'un ruisseau, lequel sort en partie d'un entonnoir nommé le Gourde-Blave et qui est, je crois, ainsi que celui du Chaudier, une émanation du Manoire. Sur ce petit étang naturel, dont les eaux baissent beaucoup dans la belle saison, existait un moulin qui vient d'être démoli. L'autre branche du ruisseau, qui vient se confondre à Blis avec celle qui sort du *Gourd*, est fournie par la Font-Bregeade, source située à un kilomètre environ plus haut et dont le débit est toujours abondant. Le bas-fond, assez peu large, dans lequel coule ce cours d'eau, est tapissé de prairies. Diverses autres sources sans déversoir bien marqué sont dispersées çà et là. Ce ne sont de toutes parts que des hauteurs aux pentes rapides presque toutes boisées, quelquefois, inconsidérément dénudées, et petits défilés secondaires formant un inextricable fouillis. Mais les communications sont assurées par de nombreux chemins, dont trois classés au premier rang : celui qui vient de la Roquette et dont il a été question tout à l'heure, le second qui se dirige sur Cubjac et sera bientôt achevé, le troisième allant à St-Pierre-de-Chignac. Les taillis servent de repaire à des loups nombreux, et l'ensemble de la contrée présente un aspect assez sombre, qui n'est pas même égayé vers la rivière, sur laquelle les flancs des montagnes qui la bordent tombent presque à pic à peu près partout, en offrant du haut du sommet de ces élévations, limitrophes

de la plaine du Change, un magnifique point de vue. Il y a loin néanmoins de l'apparence à la réalité. Le haut des croupes, quelquefois les revers des collines, les replis du terrain sont cultivés et en général, surtout les plateaux et les quelques lambeaux de plat-pays situés auprès de l'Auvezère, de bonne nature. Le froment y réussit bien et rend en moyenne de 15 à 16 hectolitres à l'hectare ; on y recueille aussi quelque peu de maïs, des racines fourragères, des légumes, des châtaignes, passablement de fourrages artificiels et d'excellent tabac fort bien classé par la régie. On y élève avec succès de la volaille ; des porcs et des moutons. La vigne y végète avec avantage ; plusieurs de ses vins sont réellement supérieurs, surtout ceux provenant de l'enclos de Puymenceau, métairie placée vers le milieu de la commune, et dont le logis, autrefois maison de maître, a eu, dit-on, l'honneur d'abriter le roi Henri IV plus d'une fois ; ce qui prouverait, il faut en convenir, que ce monarque n'était pas difficile en fait de gîte. C'est le bon vin sans doute qui lui faisait avoir tant d'indulgence pour les demeures. Un seul moulin, celui de Born, représente toute l'industrie de Blis et Born ; il est situé sur la rivière au pied d'une hauteur rapide que contourne le chemin conduisant à la Roquette. D'assez nombreux villages sont répandus dans différentes directions. Près de celui de Chabaones on trouve, dans un creux, sur le sommet d'une colline, un lac naturel, de dimension restreinte, mais profond, et remarquable par une singularité physique. Il est, presque en entier, rempli par une île autour de laquelle il forme un anneau d'un faible diamètre. Cette île, couverte d'arbrisseaux, tremble sous les pas de celui qui la parcourt et semble flotter dans l'eau qui l'environne. Le fait-elle réellement, ou bien le mouvement qu'elle paraît éprouver lorsqu'on la foule provient-il simplement de sa nature compressible ? A-t-elle coulé d'une pièce dans le lac du haut d'un de ses bords ? ou est-elle le fruit d'un soulèvement qui l'aura détachée du sol

par la force d'une trombe s'élevant des entrailles de la terre et perçant le fond du bassin ? C'est ce qu'on ignore et de dont, peut-être, il serait facile de s'assurer.

A peine laissant le Chaubier, borne animée, séparer les communes d'Eyliac et de Bassillac, et négligeant celle de Born la voiture a-t-elle franchi l'Auvezère sur le pont encore tout neuf de la Roquette, qu'elle touche aux dépendances du Change après avoir en passant frôlé le village du Petit-Rognac; ce prisonnier fait sur la rive droite par les habitants de la rive gauche, qui l'ont réduit en vasselage. Au pied de monticules couverts de bois et de vignes où le phylloxera vient de s'installer en gourmet, elle conduit le voyageur au sein d'une plaine sablonneuse et de nature assez froide, qui va finir sur les bords de l'Auvezère, au-delà duquel des hauteurs couvertes de taillis, et où l'on voit une carrière de pierre de taille appartiennent à Eyliac. Cette portion de la vallée où la fougère élit volontiers domicile, excepté dans les prés qui bordent la rivière, ne produisait, il y a peu de temps encore, qu'une infime quantité de froment. Elle portait surtout du méteil, et l'on n'y voyait que peu de luzernières. Mais elle eut affaire à des hommes résolus qui, par leurs connaissances, leur détermination, leur zèle et leur persévérance ont su l'assouplir et la rendre docile à leur volonté. M. de Tessières père, à Blanzac, M. de Montozon, à La Borde, possesseur de deux propriétés importantes situées aux deux bouts d'un village, qui dépend d'elles entièrement, ont été surtout les agents actifs de cette heureuse transformation. Ils se sont préoccupés d'abord d'assurer la viabilité, même avant qu'il fût question du chemin public actuel ; ils y sont parvenus au moyen de bonnes voies de communication privées. Ayant constaté que dans ces terrains le noyer vient à souhait, ils l'ont multiplié le long des bordures, en choisissant les espèces produisant les fruits les plus recherchés pour le commerce, et se sont assurés par lui d'importantes recettes. Ils ont, sur de vastes étendues, intro-

duit le trèfle, la luzerne, les betteraves, auxquels est venu se joindre le topinambour; peu à peu le bétail s'est accru, le sol s'est amélioré; plus de seigle, tout est froment aujourd'hui. Peut-être n'ont-ils pas assez restreint la culture du maïs en grain aux parties riches du sol, mais il faut du maïs pour l'engraissement du bœuf, du porc et de la volaille. Ils ont établi des vignes sur les pentes bien exposées. M. de Montozon étant descendu dans la tombe, son gendre M. du Buc, puis le mari de la fille de ce dernier, M. de Rémondias, ont poursuivi son œuvre, pendant que M. de Tessières continuait la sienne et en léguait ensuite l'achèvement à son fils unique. Aujourd'hui, les instruments sont améliorés, les batteuses employées, la charrue Dombasle fonctionne, ainsi que la herse Valcour. Le tabac donne de riches produits, l'engraissement se fait sur une grande échelle. M. Charles de Tessières, à Blanzac, a remanié ses bâtiments d'exploitation avec soin, créé une bonne réserve bien agencée, véritable modèle pour ses colons, approprié sagement des locaux pour la mise en pente du tabac, en faveur duquel il a, peu loin de là, à La Richardie-Basse, dans la commune de Born, établi un séchoir perfectionné. M. de Rémondias a reconstruit les étables et les servitudes de La Borde dans les meilleures conditions; il ne ménage pas l'engrais à ses prairies, il a, lui aussi, de belles bandes de bœufs gras, et propage avec ardeur la culture des racines, dont il proclame hautement les mérites et l'importance. Il a, comme son voisin, amélioré les logements ruraux, rendus plus sains et plus commodes, et planté dernièrement, en espèces de choix, un petit vignoble d'élite à la place d'une vieille garenne décrépite, où maintenant l'on voit de belles lignes de ceps dressés sur fil de fer, ployant sous le poids de récoltes abondantes.

Les propriétés de ces Messieurs étant les plus considérables et les plus importantes de la contrée, je crois devoir présenter

à nos lecteurs une courte description de leur état actuel; on pourra se faire ainsi une idée du mouvement du pays vers le progrès, mouvement dont ces exploitations sont, on peut le dire, le pivot régulateur, dans un rayon étendu.

Celle de M. de Tessières en comprend trois distinctes : La Roquette, dans la commune d'Eyliac ; La Richardie, dans celle de Born ; Blanzac, dans celle du Change. Toutes trois sont contiguës et forment un bloc d'un seul tenant, embrassant 443 hectares de superficie. Les deux premières sont en coteaux, la dernière est à peu près entièrement en plaine. Elles renferment quatorze grandes métairies, quatre plus petites, un moulin sur le ruisseau du Chaubier, près de l'Auvézère, à La Roquette, et une importante réserve dans la vallée. Deux des grandes métairies et une des petites ont été créées naguère sur des terrains auparavant en friche ; elles sont en pleine prospérité. Le plat pays, en un sol léger et sablonneux, produit froment, luzernes, racines et tabac. Sur les hauteurs, au sol siliceux et argilo-calcaire, la terre est, en général, plus forte et résiste mieux à la chaleur. On y cultive également du blé, des racines, des fourrages, et l'on y trouve beaucoup d'excellent bois.

Cinq des métairies placées dans les coteaux n'ont chacune qu'une paire de bœufs de travail, avec des porcs et des moutons qu'elles élèvent et engraisent ; les autres du haut pays ont chacune quatre bœufs, dont elles engraisent souvent deux. Dans celles de la plaine, il y a toujours quatre, souvent six bêtes à cornes. Ce dernier chiffre est celui de la réserve, où il y en a quatre à l'engrais. Les ventes de ceux de ces animaux préparés pour la boucherie se font, dans les colonages et le faire-valoir, chaque semestre. Dans les années où le fourrage abonde, le chiffre indiqué est considérablement augmenté. En outre des bœufs, la réserve compte deux vaches laitières, des porcs (dix en ce moment), et toujours de quinze à vingt moutons à l'engrais. Toutes les métairies ont

également de dix à quinze bêtes à laine dans les mêmes conditions.

La quantité de froment récolté dans toute la propriété s'élève, semence déduite, de 550 à 600 hectolitres. Le rendement moyen par hectare est de 22 hectolitres dans la réserve, de 14 environ dans les métairies de la plaine. On recueille aussi du maïs et de l'avoine en grains, beaucoup de fourrages et de racines pour le bétail. Les noyers sont propagés partout avec intelligence et donnent, année commune, environ 100 quintaux de noix qui ont été vendues, cette campagne, 19 fr. les 50 kilogrammes, non triées. On en récoltait bien plus il y a quelque temps, mais un orage a déraciné grand nombre d'arbres, et des froids rigoureusement exceptionnels en ont fait périr en outre beaucoup d'autres. On en plante chaque année de nouveaux, tous greffés et d'espèces recherchées pour l'exportation. Les vignes sont malheureusement atteintes par le phylloxéra, qui a fait périr presque toutes celles des côteaux. En plaine, il leur a été moins funeste, mais il y en a peu dans cette situation. Le tabac a remplacé le chanvre. On en couvre sept hectares. Il y réussit très bien et a donné, lors de la dernière expertise, 10,000 francs de produit, soit 1,428 fr. en moyenne à l'hectare. Dans la réserve il va jusqu'à 2,000 fr., à l'hectare aussi. Dans les colonnages il fournit de 1,300 à 1,400 fr. sur cette superficie. Des séchoirs pour cette plante ont été soigneusement aménagés dans les bâtiments des diverses exploitations, en élevant des toitures, ouvrant des croisées pour établir des courants d'air, prolongeant les constructions. Dans une des métairies on en a bâti un spécial, de toutes pièces, à deux étages. Le tabac de la propriété est excellent et, d'habitude, des mieux classés à la table d'expertise.

Le fumier employé est presque entièrement celui produit dans les domaines. On y joint annuellement environ soixante mètres cubes d'autres engrais de même nature provenant des

écuries d'une hôtellerie appartenant à M. de Tessières, qui l'affermé à un logeur de Périgueux.

On emploie la batteuse Pinet, qui fait un excellent service. Les charrues Domhasle fonctionnent, même dans les métairies du coteau. Les herses sont partout en usage. Point de luxe agricole ; on ne recherche que l'utile. On va vers lui d'un pas ferme, on y parvient sûrement.

Blanzac est, du reste, depuis longtemps dans le progrès. On y cultivait, dès la fin du siècle dernier, la pomme de terre, alors presque inconnue dans le pays : « Allons, se disaient entre eux les riches propriétaires du voisinage, allons à Blanzac ; nous y mangerons des pommes de terre ! » Ils y allaient, ils y étaient parfaitement accueillis et on leur servait des pommes de terre... et autre chose. C'est de là qu'est parti pour s'étendre aux environs, dans un rayon étendu, s'y développer au grand bénéfice de l'agriculture, le tubercule que la Dordogne produit aujourd'hui en plus grande quantité qu'aucun autre département.

Voisine immédiate de la propriété de M. de Tessières, celle de M. de Rémondias la touche au nord et à l'est. La terre de La Borde, comprenant 296 hectares, se divise en trois fractions, dont l'une entoure la résidence du châtelain ; la seconde est groupée près du chef-lieu de la commune, et la troisième est située sur les versants qui dominant le village du Change. Sauf cette dernière partie, de beaucoup la moins importante, La Borde est presque entièrement en plaine. On y compte quinze métairies, deux moulins sur la rivière et une réserve.

Les colons, bien dirigés et soutenus, sont devenus soigneux. Ils ont à leur disposition de bons instruments aratoires, des bâtiments remis tous en bon état et commodes. Ils labourent mieux et récoltent davantage. La production du froment s'est augmentée de cinquante pour cent. Les fourrages herbacés et les racines se sont accrus dans de notables pro-

portions dans chaque domaine. On cultive à peu près cinq hectares en tabac. Autrefois, la propriété nourrissait quarantè boeufs qu'on n'engraissait pas. Maintenant le chiffre est de soixante-huit à soixante-douze têtes. On en engraisse de treute-quatre à trente-six pendant l'hiver et autant au printemps. C'est donc soixante-huit à soixante-douze que l'on conduit en bon état au marché chaque année pour la boucherie. Avant 1868, chaque métayer achetait deux ou trois petits porcs, les gardait six mois, puis les revendait à moitié grosseur. Aujourd'hui, par métairie l'on en compte cinq en moyenne. On les achète à l'âge de trois mois, on les engraisse et on les vend à Périgueux lorsqu'ils ont quatorze mois. Ils pèsent alors de 130 à 150 kilogrammes la pièce ; on en livre ainsi par an soixante-quinze gras au commerce. On vend en outre trois cent cinquante moutons gras annuellement.

Toujours par les soins de M. de Rémondias, la vigne est venue porter un contingent notable à l'accroissement des revenus. En dehors des plantations travaillées par les métayers et des créations récentes, un jeune vignoble a été assis sur un défrichement fait à bras, à la profondeur de cinquante centimètres. Il a six hectares cinquante ares d'étendue, dont un hectare cinquante en ceps établis sur fil de fer à trois rangs et soumis à la taille Marcon; deux hectares plantés en *plein* avec échalas et trois hectares en joelles à double rang. Ces deux derniers lots sont taillés à la mode du pays. Celui de un hectare cinquante, en côts-rouges et merlots, donne en moyenne, depuis dix ans, 72 hectolitres, soit 48 à l'hectare, de très bon vin. Inutile d'ajouter qu'il n'a pu passer inaperçu pour le phylloxéra, qui vient de s'y installer et se propose d'en aspirer les sucs avidement, jusqu'à complet anéantissement de cette belle installation.

Partisan déclaré du topinambour, M. de Rémondias en a grandement patroné la culture, l'a solidement implantée dans le pays, et peut être considéré comme son véritable in-

troducteur, d'une manière générale, aux environs de sa terre, où il le fait croître avec soin, succès et en obtient les meilleurs résultats. Chacun de ses colons en a de cinquante à soixante ares. Dans la réserve, il en couvre parfois jusqu'à un hectare trente. Il fume le terrain qu'il lui destine avec 1,000 kilogrammes d'engrais complet Joullié D, au prix de 24 fr. les 100 kil. et obtient jusqu'à 330 et 350 hectolitres de tubercules sur un sol de troisième classe amendé de cette façon. Dans chaque métairie, soixante-dix ou quatre-vingts ares sont consacrés à la betterave fourragère, engraisée avec du fumier de ferme, mais le rendement ne dépasse pas 22 à 24,000 kilogrammes à l'hectare. Les prés naturels, situés presque tous sur les bords de la rivière, sujette à des débordements fréquents, ne peuvent, par cette raison, recevoir les fumures régulières qui leur seraient indispensables. D'après conseil du regretté M. Jules de Beauroyre, notre ancien collègue, qu'appréciait avec raison notre Société départementale, M. de Rémondias, pour les dédommager de cette privation, y répand un mélange de guano du Pérou, de phosphate fossile et de sulfate de chaux. Il n'a qu'à se louer de ce procédé. Les cendres de lignite lui ont donné moins de satisfaction. Les prairies artificielles produisent abondamment et les luzernes facilitent beaucoup la réussite du tabac, qui ne vient nulle part aussi bien que sur un défriché de cette légumineuse. Il produit dans la propriété sur le pied de 1,250 fr. environ à l'hectare. Sur pareille étendue, le froment fournit, en moyenne, 18 hectolitres.

Les instruments employés sont : la charrue Dombasle, la herse ordinaire, le rouleau, la charrue vigneronne attelée d'un seul bœuf et dont le meilleur modèle, pour la localité, paraît être celui de M. Rivaud, d'Angoulême; enfin le coupe-racines.

Grâce à toutes ces améliorations le revenu de La Borde a doublé depuis 1868. M. de Rémondias se loue beaucoup de

l'aide intelligent qu'il trouve dans la personne de M. Planty, son régisseur.

Ce n'est pas seulement par l'agriculture que se recommandent les deux honorables familles dont dépendent Blanzac et La Borde. Si je voulais énumérer ici tout ce que je leur dois personnellement, je remplirais bien des pages. Mais qu'importe au public les bontés qu'elles ont eues pour moi et mon plus ou moins de gratitude envers elles ! Ceux qui me font l'honneur de me lire ont déjà bien assez de ma prose sans que j'allonge encore mes trop longues dissertations par l'exposé de ce qui me concerne seul. Si j'essayais de donner une idée du respect et de la sympathie dont elles sont entourées, par suite de leur bienfaisance, de leur aménité pour tous, et de leur parfaite loyauté, j'aurais encore aussi beaucoup à dire. Mais à quoi bon insister inutilement, m'appesantir sur ce que chacun dit non seulement autour d'elles, mais à grande distance à la ronde ? Je n'apprendrais à personne ce que personne n'ignore.

De ce théâtre d'une activité bien comprise et fructueuse, le pont de Laubarède récemment jeté sur la rivière nous conduit à une petite élévation, promontoire bas et long, sorte de doigt de la montagne s'abaissant et se prolongeant presque jusqu'à la ligne opposée des collines à travers la plaine qu'il coupe en deux et que l'Auvezère suit dans ses indications, le bordant d'une étroite bande de pays plat. Là se trouvent le village de Beaumont et la terre de Ribeyrolles, d'où le signal du progrès est parti dans la commune, donné par l'honorable M. Du Cheyron de Beaumont. Ce fut sur cet exhaussement, bien en vue de tous, et du val et des coteaux un peu trop dénudés qui lui font face au nord-ouest, boisés au sud-est, où le châtaignier les ombrage, que des expériences curieuses et répétées, mais coûteuses, vinrent éclairer le pays. Malheureusement la lueur était trop vive, trop éblouissante, trop prodiguée, trop chèrement achetée, pour guider sans causer d'erreurs d'optique et sans amener des dépenses hors de

proportions avec les recettes possibles, dans ce tâtonnement brillant. Celui qui, avec une précipitation exagérée, sans calculer assez, avait allumé le flambeau, s'y brûla les doigts et fut contraint de le laisser tomber. Mais il en est resté quelques étincelles habilement recueillies dont on a profité pour assurer l'éclat d'une lampe de sûreté, si l'on peut ainsi parler, et Ribeyrolles n'a pas cessé d'être une terre bien dirigée par ceux qui l'ont possédée depuis. Une descente, adoucie par un détour, ramène à la plaine basse ici très fertile naturellement et où l'Auvezère, se divisant, forme une île charmante au bas des coteaux des Fayes, presque perpendiculaires au-dessus de lui, et appartenant à la commune de Born, se concentre ensuite et court vers les tertres du nord-ouest, abruptes et tristes, malgré les vignobles que l'on y voit, parce qu'on les a trop privés d'arbres sur leurs flancs, et qui portent sur leurs sommets de grands bois et des champs au milieu desquels se montre le village de Lauterie. Des Fayes le coup-d'œil est ravissant et n'est pas acheté trop cher par la rude montée qu'il faut affronter en suivant un chemin carrossable mais pierreux. La route, après avoir desservi un hameau, sorte de faubourg du Change, gagne ce dernier centre et parvient à ses côtés, après s'être élevée en chaussée, où de beaux ombrages seraient les bienvenus, et avoir traversé le troisième pont que nous ayons trouvé depuis la Roquette.

Le bourg est restreint, mais agréable et situé, et l'on y trouve toujours excellent accueil. Il est habité par la famille Brouilhet, l'une des plus riches des environs, et qui exerce l'hospitalité avec un naturel parfait et un empressement tout sympathique. Son chef est en outre un des agriculteurs les plus distingués du pays. Lui et M. de Tessières, maire de Born, qui lui doit tout, école, presbytère et routes, sont les principaux propriétaires de cette dernière commune, à laquelle leurs exemples utiles ont donné l'élan salutaire qu'on y remarque depuis nombre d'années. Le Change

possède, dans son étroite enceinte, deux châteaux dont l'un, dit de Charlemagne, communique, dit-on, à la rivière par un souterrain. L'autre appartient à M. de Rémondias, et est le centre de son domaine du Change, excellente propriété parfaitement cultivée. A l'habitation même, objet de réparations récentes et attentives, est joint un bon jardin très productif. L'église est assez vaste, très proprement tenue. Son portail est surmonté d'un campanile, et, au-dessus du maître autel, s'élève une remarquable coupole byzantine. Auprès du village, à l'orient, outre le pont de service en bois, qui conduit à un moulin fréquenté, l'on voit un autre grand pont en pierre sur lequel passe une route encore inachevée qui dessert la rive gauche. Que de ponts ! Depuis La Roquette nous n'en avons pas compté moins de quatre, un au moins par kilomètre, sur des voies publiques importantes ; et il y a quarante ans à peine, il n'en existait pas un seul ! Le voyage du confluent de l'Isle et de l'Auvézère à Périgueux n'était pas facile alors. Quand les eaux se trouvaient basses, passe encore, quoique les gués ne fussent pas toujours aisément praticables ; mais lors des crues il fallait gagner la crête des coteaux, la suivre longuement, en remontant le cours de la rivière, et aller, à des heures de distance, chercher un pont au moyen duquel on gagnait la rive gauche, que l'on cotoyait en la descendant et qui vous ramenait deux heures après en vue du point de départ. Le vrai voyage commençait alors. Que de temps perdu, souvent quand il aurait fallu aller vite ! Et cela se renouvelait plus souvent qu'on ne saurait le croire, car l'Auvézère, qui longe presque toujours des hauteurs rapides arrêtant ses excursions de leur côté, se dédommage sur la plaine située vis-à-vis, lorsque les torrents que lui amène, soit à ciel ouvert, soit souterrainement son vaste bassin, viennent tout d'un coup lui porter le contingent énorme que leur ont fourni les averses diluviennes tombées sur les plateaux. Il s'élançe alors, monte

rapidement par les fossés, envahit les prairies, et arrive, à plus de 500 mètres de ses bords, dans des endroits où l'on ne supposerait jamais qu'il pût atteindre. Je me souviens d'avoir été par lui, un jour de la Toussaint, inopinément cerné dans Blanzac sans pouvoir en sortir. On doit donc une sincère reconnaissance à ceux qui, par leurs efforts, leurs soins, leurs sacrifices, sans cesse répétés, sont parvenus à changer une situation si fâcheuse et ont amené l'heureux état de choses actuel, dont tous profitent. Cette reconnaissance, l'a-t-on pour eux ? Le supposer serait prouver qu'on connaît bien mal l'humanité. Je crois cependant que l'on commence à leur rendre justice ; et c'est beaucoup quand on pense à ce qui se passe d'habitude !

Après le Change, la plaine s'élève en partie de nouveau, riche et généreuse, tandis que plus bas une autre de ses branches, que la route va rejoindre en serpentant le long du faite qui sépare ces deux sections, montre aussi de bonnes terres et se pare de belles prairies. Les pentes que nous longeons sont boisées ; celles de l'est sont moins rudes qu'auparavant et, s'abaissant vers la rivière, forment un riche pallier sur lequel se détache Le Roc, château nouvellement bâti et que l'on croirait calqué sur l'un de ceux que la main de propriétaires enrichis par le produit de leurs caves a semés dans les vignobles de la Gironde (1). Nous courons d'abord à l'ouest, puis, brusquement, la chaîne de monticules se redresse et gagne

(1) Il appartient à l'un de nos collègues à la Société, M. de Moulinard, juge de paix, dont les domaines sont travaillés avec sagesse. Un de ses métayers, le colon Belet, a obtenu de notre Commission d'expertise, lors d'un des derniers concours départementaux entre tous les colons propriétaires de l'arrondissement de Périgueux, une médaille d'argent pour son exploitation, cultivée par sa famille *depuis un temps immémorial*. Comme beaucoup d'autres intelligents métayers, en accroissant les revenus du maître, il s'est enrichi lui-même.

le nord. Dans ce mouvement, elle s'est brisée à l'angle où la conversion soudaine s'opère, et a laissé passage à un ravin qui s'ouvre en face d'un moulin et dont les bords, à l'endroit où nous le rencontrons, sont accompagnés de quelques maisons de cultivateurs et d'une de propriétaire assez pittoresquement placée. Au-dessus de la limite septentrionale de la déchirure surplombant la vallée principale, apparaît, au sommet d'un bloc de rochers, l'ancienne chapelle, à moitié détruite, d'Auberoche. C'est tout ce qui reste du vieux fort qui s'élevait en cet endroit, bâti par un évêque de Périgueux, pour défendre les approches de la ville épiscopale. Ce château, contemporain de celui d'Agonac, était le chef-lieu d'une vaste juridiction. Tombé dans la suite des temps au pouvoir des Anglais, il fut repris et démantelé par les habitants du pays après un siège mémorable. D'antiques traditions, en passant de générations en générations, ont fait croire que ce fut sous ses murs qu'eut lieu la grande bataille dite d'Auberoche, entre les Anglais et les Français, qui furent défaits pour avoir, ajoute la légende, avec leur bouillant courage irréfléchi, et il faut bien le dire, leur présomption habituelle, essayé d'enlever une position retranchée sur un escarpement, en l'assaillant à cheval ! Mais il paraît admis et reconnu par la majorité des savants aujourd'hui, que l'affaire en question eut lieu dans l'arrondissement de Bergerac. Pourtant telle n'est pas l'opinion de M. Clément-Simon, magistrat épris de l'histoire, qui, dans un travail curieux publié dans le compte-rendu des séances du Congrès de l'Institut des Sociétés savantes, à Périgueux, en 1876, revendique pour Auberoche du Change cette page sanglante. Quoi qu'il en soit, l'on reconnaît, rien qu'à la simple vue des lieux, qu'Auberoche, sur l'Auvézère, est absolument inabordable à la cavalerie. La lutte engagée à diverses reprises pour la possession de ce point fut longue, et les nombreux tombeaux, la quantité d'ossements découverts dans ses envi-

rons disent assez combien elle a été meurtrière. Maintenant de la citadelle, à laquelle on monte par un sentier tellement étroit que c'est à peine, en certains endroits, si l'on peut y poser le pied, et qui longe le haut d'une métairie de si près, dans une partie de son parcours, qu'il en effleure la toiture, il n'existe que des débris informes ou plutôt des amoncellements de pierres provenant de murs démolis, et jetées en tas. La chapelle est en partie conservée. Précédée d'une sorte d'avant-cour défendue par des créneaux, elle offre, du côté de la plaine, une demi-rotonde, soutenue par des contre-forts minces et longs qui lui donnent un aspect assez élégant. Elle n'a qu'une nef voûtée en berceau, percée de petites fenêtres, et dont la moitié vers l'entrée est tombée. Au fond l'on voit encore l'autel et des restes de peinture très reconnaissables. Deux cheminées superposées placées au flanc gauche et séparées par des poutrelles qui vont d'un côté à l'autre de l'édifice, dans le sens de sa largeur, ont fait supposer à quelques personnes qu'elle était partagée en deux étages et que les seigneurs du lieu s'y chauffaient pendant les offices. Mais il me semble évident, par la simple inspection des lieux, que cheminées et poutres ont été ajoutées après coup. En effet, les premières sont accolées à la muraille, et non creusées dans son épaisseur ; de plus, leur présence y était si peu prévue par l'architecte, que pour faire passer leur tuyau l'on s'est vu contraint de rompre le cordon ornemental de pierre qui règne entre la naissance de la courbe et le mur droit du bas de la chapelle, et que, pour le faire sortir au-dessus de la toiture, il a fallu percer la voûte, ce qui a probablement amené l'affondrement de celle-ci, chute dont le résultat a dû être l'abandon presque immédiat du projet qu'on avait commencé de mettre à exécution, de convertir ce petit sanctuaire en habitation rurale, comme on l'a fait ailleurs. Les poutres mêmes ne paraissent pas avoir jamais porté de plancher, ce qui confirmerait dans l'idée que je

viens d'exprimer. Cet édicule, monument historique pour notre province, et où, de la paroisse, on vient encore en procession le jour de la fête de saint Georges, était devenu naguère la propriété d'un honnête ignorant, qui allait acheter de l'abattre. Par bonheur, l'intervention éclairée du père de M. de Tessières, alors maire du Change, l'a préservé de cet affront. Des mesures devraient être prises pour assurer sa conservation définitive.

Après être descendu des hauteurs où fut Auberoche, en suivant le même sentier que l'on a pris pour y monter, on rencontre d'abord les deux ponts, jetés sur la branche secondaire et sur le bras principal de l'Auvézère, aux abords du moulin, pour conduire au Roc, dont les bâtiments s'élèvent au delà; puis, les laissant sur la droite, en longeant le domaine qu'ils desservent, on passe sous des rochers élevés et fantastiques dont quelques-uns semblent porter la trace des travaux de l'homme, et sont curieux à observer. Au bout de cette ligne de blocs géants, la route, sans plus s'occuper du cours d'eau que s'il n'existait pas, tourne à gauche et gravit les flancs de la montagne par une longue courbe. Nous sommes ici sur la limite de la commune du Change, intéressante à étudier sous tous les rapports, et qui nous présente, au point de vue de l'agriculture, d'utiles observations à faire, par suite du mouvement en avant qui s'y est largement développé. Bien dirigé, vaillamment soutenu, ce mouvement a modifié la culture du pays de la manière la plus heureuse. Le territoire est riche, engraisse quantité de bétail, produit beaucoup de fruits qu'on vend avantageusement à Périgueux, fournit d'excellent tabac, source de gros bénéfices, et le rendement du froment s'y élève en certains endroits à 20, dans beaucoup d'autres à 18 hectolitres à l'hectare. Il ne descend pas au-dessous de 12 chez les plus attardés, et ceux-ci se trouvant relativement en petit nombre, on peut admettre que son revenu moyen à l'hectare est, pour l'ensem-

ble du territoire, de 16 hectolitres. Des foires viennent d'être établies dans son chef-lieu.

Bientôt la vallée et ses abords ne présentent plus à l'oeil que l'image d'une surface plate, raboteuse, d'un vrai tapis vert, propre à des jeux de géants peu soucieux des aspérités de l'étoffe. De maigres taillis, quelques essais de culture, pas très heureux, bordent le chemin, et l'on arrive ainsi dans les Grands-Bois, plateau qui règne entre l'Isle et l'Auvézère pendant plusieurs kilomètres, et où les minerais de fer de qualité supérieure, qu'il recèle en quantité, ont fait creuser mille et mille fosses sans gardes-fou, ce qui constitue des précipices périlleux pour l'étranger le parcourant au milieu des ténèbres. On en extrait aussi de la pierre qui se lève par feuilles et sert de moellon dans le pays. Les coudes succèdent aux coudes et l'ascension se poursuit toujours au milieu des arbres et des bruyères jusqu'à ce qu'enfin on rencontre une route venant de la vallée de l'Isle, qu'elle quitte à Laurière, et avec laquelle la nôtre se confond. La descente commence alors, mais toujours même spectacle désolé, tout autour de nous. Cependant, vers la droite, l'horizon s'agrandit et s'égaie quelque peu; sur la gauche, les taillis disparaissent graduellement; on entrevoit des vignes, d'âpres rochers, et devant soi des bouquets d'arbres à travers lesquels on finit par apercevoir la flèche d'un clocher en pierre qui nous annonce Cubjac. Il nous faut encore un certain temps pour atteindre cette petite ville, qui met de la coquetterie à se dérober à notre empressement.

Nous la saisissons par fragments, pour ainsi dire, jusqu'à ce que nous soyons parvenus à son noyau. La première chose qu'elle nous montre, après son vieux château qui domine la plaine, revenue pour réjouir nos regards, c'est une sorte de faubourg assis au bas d'un amalgame de rocs superposés et presque nus, falaise que vient battre le flot de l'Auvézère. On remarque que celui-ci, contrairement à la loi habituelle et

logique des cours d'eau, est plus large et paraît, en cet endroit, plus profond en amont qu'en aval. C'est que, saisi d'impatience en apprenant qu'il a encore tant de lieues à faire pour aller rejoindre sa voisine bien aimée, il a depuis si longtemps, et si violemment, heurté le roc que surmonte le parapet défenseur de la route, qu'il a creusé dans les flancs de la hauteur une galerie de plus de quatre kilomètres de longueur, dans laquelle il envoie une partie de ses ondes comme avant-garde, présenter ses hommages à sa future compagne pour lui servir d'escorte et lui donner plus de majesté longtemps avant leur union complète. Cette branche souterraine, après avoir mis en mouvement un moulin, disparaissait. Où allait-elle ? nul ne le savait, lorsqu'un jour on découvrit que lorsque la forge des Soucis, à Saint-Vincent, ouvrait ses vannes, la rivière de Cubjac baissait sensiblement, tandis qu'au contraire lorsque le moulin de la chute fermait les siennes, la forge avait grand-peine à marcher. De là, traité d'alliance entre les deux usiniers, mais il advint de ce pacte qu'à certains moments les moulins de la commune du Change n'étaient plus alimentés ; la dérivation entraînant parfois presque tout à leur détriment. Il en résulta des plaintes, et, je crois, maints procès qui menaçaient de durer longtemps, au plus grand profit des huissiers et des défenseurs des parties adverses, mais l'action juridique n'a plus de raison d'être, maintenant que la forge des Soucis ne marche plus, les traités de commerce, très avantageux pour l'industrie, non moins que pour l'agriculture, ayant exercé sur elle leur salutaire influence en la tenant, à petit feu, avec lenteur, mais complètement. Cubjac est partagé en deux portions par la rivière que l'on y passe sur un pont naguère encore gothique et très étroit, mais que l'on a *modernisé* et élargi pour les besoins du transit. Cet ouvrage d'art que cette modification, en le rendant plus viable, n'a pas embelli, compte six arches, dont plusieurs franchissent une écluse de minoterie, déversoir pittoresquement orné de bou-

quets d'arbres qui partagent agréablement sa chute en flôts verdoyants. En deçà du pont on remarque la traverse, par laquelle se continue la route, rue que rétrécit encore malencontreusement une laide maison faisant saillie et qu'il me tarde de voir disparaître. Dans la même direction est l'église paroissiale dont la nef, avec voûtes à nervures, est accompagnée de bas-côtés. Elle est de très bon style, ornée de verrières en grisailles, et son clocher en pierre est digne d'attention. L'habitation de l'honorable docteur O. Maigne, maire de la ville, ancien conseiller général, agriculteur expert, ouvre aussi de ce côté, environnée de riches et vastes jardins. Plus loin est le bureau de recette de la poste aux lettres et, auprès de la rivière, une halle assez élégante, mais qui me paraît trop petite pour une localité aussi commerçante. Au-delà du pont s'alignent nombre de maisons particulières dont quelques-unes bien bâties. C'est là que, près du rivage et sous de beaux arbres, est le champ de transactions sur les animaux, pas suffisant. Il se fait à Cubjac un actif négoce. Chaque vendredi s'y tient un marché très fréquenté. Ses foires sont des plus suivies et donnent lieu à un grand mouvement d'affaires, même en dehors du bétail. Cette animation, sa situation à la rencontre de quatre voies de communication importantes, justifient pleinement le souhait, souvent exprimé, d'y voir établir enfin une brigade de gendarmerie, qui y serait parfaitement placée. Un percepteur y réside depuis longtemps déjà. L'industrie proprement dite n'y est pas représentée, sauf en ce qui concerne la meunerie. Pendant quelques années on y vit une filature de coton, mais cet établissement n'a pu se soutenir, appuyé qu'il était sur des bases trop faibles. La seule chose pour laquelle Cubjac ait un certain renom est sa fabrication de fromages faits avec du lait de chèvre et qui n'ont nullement le parfum que leur attribuait le malin auteur d'un vaudeville dans lequel on assurait qu'ils *embaument* ; ils laissent cette *perfection* aux fromages de Marolles et autres lieux. Pour eux, loin de se li-

quéfier, ils durcissent avec le temps et exhalent peu d'odeur, si même ils en ont une particulière. On en trouve d'excellents et de mauvais. Il en est d'eux comme des *sonnets*. En ce qui les concerne :

Il n'est pas de degré du médiocre au pire.

Où détestables ou parfaits, pas de milieu pour ces produits matériels, comme pour ces produits de l'imagination. Les fromages et la poésie comparés entr'eux ! Eh bien ! les uns servent à la nourriture du corps, l'autre à celle de l'esprit. Ce sont deux aliments avec fonctions diverses. Virgile, d'ailleurs, n'a-t-il pas chanté les fromages dans ses *Eglogues*, et, s'il m'en souvient, dans ses *Georgiques* aussi ? Donc ils sont poétiques, surtout lorsque, comme la plupart de ceux de la vraie provenance de Cubjac, ils sont exquis. Si Berchoux les avait connus, il leur aurait consacré un chant de son immortelle *Gastronomie* tout entier ! Honneur donc à Cubjac, qui nous fournit aussi des truffes délicieuses, acquises sur ses marchés, des jambons de premier mérite et de succulents filets de bœuf que l'on se procure en achetant dans ses foires des animaux supérieurs ; à Cubjac, qui a le culte des jardins et où l'on sait banqueter à ravir, tantôt pour la gauche, tantôt pour la droite, en des festins où les estomacs sont toujours satisfaits.

La nuit survenue pendant le temps que l'on met à relayer, et qui suffirait à un convoi de chemin de fer peu pressé pour parcourir l'espace compris de son point de départ à la troisième station au-delà, tout au moins, ne me permet pas de me rendre compte aujourd'hui de l'aspect de la plaine qui se déroule après les dernières maisons, de pouvoir apprécier le gracieux chalet de M. Dujarric, le point de vue que présente le chef-lieu de la commune de La Boissière-d'Ans, ou l'on a rencontré des restes importants d'habitations romaines, dont

une mosaïque intéressante a été transportée naguère à Périgueux, la chaîne des coteaux et le joli domaine de La Berge appartenant à M. le comte de Beauroyre (1). Je le regrette et me promets de prendre une revanche à cet égard avant peu, si cela m'est possible. Les hauteurs se rapprochent des deux côtés à l'horizon. Bientôt elles se touchent presque et semblent vouloir barrer la route, qui se glisse entre elles et l'Auvézère qu'elle franchit sur un pont à l'extrémité duquel nous rencontrons un village groupé sur une petite pente et où la diligence s'arrête subitement. Elle vient de laisser accoster une voiture d'où part une voix qui m'interpelle. J'obéis à la sommation du conducteur de ce véhicule, et, quittant l'intérieur, dans lequel j'étais seul depuis un instant, je vais m'asseoir dans le tilbury venu pour moi et dans lequel je place en toute hâte ma petite valise, ne voulant pas me faire attendre. Nous montons un peu, pendant un instant, puis prenons à droite un chemin nouvellement terminé en tournant une cascade que nous entendons gronder autour de nous et du haut de laquelle le Blême se précipite en écumant, rencontrant en chemin, dans cette brusque descente, une carderie, un moulin à trois paires de meules, et la grande forge d'Ans à laquelle il donnait la vie, mais qui vient de s'éteindre, et reste immobile malgré les flots bouillonnants qui y appellent à grand bruit le mouvement et la richesse. Qui ressuscitera ce grand établissement ? Qui remplira de nouveau ses vastes cours, ses halles importantes, ses ateliers

(1) Tout ce que j'ai pu savoir de positif sur cette exploitation, de peu d'étendue mais digne d'attention, c'est qu'un certain nombre d'hectares, absolument incultes auparavant, a été, par les soins de son possesseur, converti en bons vignobles, qui donnèrent d'appréciables revenus avant l'invasion d'aujourd'hui ; que cuvier, cave et porcherie y ont été installés, qu'un hangar disposé parfaitement y a été construit. C'est assez pour regretter de n'être pas renseigné davantage.

cyclopéens, d'ouvriers habiles et empressés ? Qui fera de rechef mugir sa puissante soufflerie ? flamboyer ses hauts-fourneaux, dont la lave brûlante s'échappait en ruisseaux de feu pour aller se refroidir et former, au sein de moules préparés, d'avance dans le sable, mille dessins et mille ustensiles de fonte brillante ? Qui fera, de ses brasiers, sortir des flots incandescents, allant se perdre et se changer en bouches à feu géantés au fond de creusets habilement façonnés ? Qui rendra l'activité puissante à ces tarières gigantesques, donnant l'âme à ces canons qui gagnaient des batailles ? Qui fera désormais monter et retomber en cadence ces lourds marteaux, agir ces énergiques laminoirs qui pliaient le fer en cent formes différentes et changeaient des masses épaisses en câbles, en barres minces et fortes, propres à tous les usages ? Longtemps source inépuisable d'armes de choix, pendant les grandes guerres de la fin du siècle dernier et du commencement de celui-ci, devenue plus pacifique, mais riche encore pendant l'époque qui suivit, cette forge, l'une des principales du Périgord, déclina sensiblement par suite des traités de commerce imprudemment conclus, reprit quelque activité pendant la campagne de 1870, où sa fabrication de pièces d'artillerie fut appréciée de nouveau, puis s'étiola, languit et vient de s'arrêter, comme un aigle frappé par le venin d'un perfide ennemi, et qui tombe, sentant le fluide généreux qui l'animait se paralyser, en perdant son ardeur, dans ses veines refroidies par la torpeur léthargique, avant-coureur de la mort. Ah ! puisse celle-ci être enfin détournée de l'industrie vivifiante qui fit la fortune et l'honneur de notre pays ! Avec la forge, la minoterie s'est arrêtée. La carderie seule est active et ferme, cramponnée solidement aux rocs épars dans la cataracte.

Nous filons sur Brouchaud et je constate avec plaisir que nous ne ressentons plus le froid particulier, humide et vif, qui nous saisissait il y a peu de temps encore dans ce trajet. Cette course, au bout d'une demi-heure, nous mène au bas

de la côte, au pied de laquelle le village est situé, petite élévation dont nous atteignons le sommet en quelques instants, et à l'extrémité de laquelle j'entre dans une maison hospitalière où je suis parfaitement reçu, choyé par tous, à qui mieux mieux, en un mot traité gracieusement en vieil ami. Bon feu, bon souper, bonne compagnie, les heures s'écoulaient vite.

Au lever du soleil, le lendemain, M. Brachet et moi sommes sur les hauteurs d'où le bassin du ruisseau apparaît tout entier au spectateur et je puis, d'un seul coup d'œil, embrasser ce qui depuis plusieurs années a été fait de louable près du Blâme. Nous ne voyons plus ce marais, immense et infect foyer de cent hectares, du milieu duquel, à travers les joncs, s'élevaient des émanations funestes d'eaux croupissantes, chères seulement au chasseur qui les traversait intrépidement pour y tuer des canards sauvages et des bécassines. Nous ne retrouvons plus ce brouillard empesté, montant au bruit du coassement de milliers de grenouilles et répandant au loin autour du vallon la fièvre et la mort. Les nombreux villages accrochés aux flancs des coteaux imprudemment dénudés, d'où se précipite la ravine, allant apporter son contingent à la fange insalubre, se dépeuplaient rapidement. Les populations fuyaient épouvantées devant un fléau qui, dans l'espace de quinze ans, avait enlevé vingt-deux personnes dans une seule métairie. Ceux qui s'obstinaient à demeurer au pays étaient marqués du sceau de la souffrance ; et la jaunisse s'était gravée sur les traits de bon nombre d'entre eux, en traits indélébiles, assurait-on. D'où provenait ce funeste état de choses, dans une contrée évidemment séjour autrefois de nombreux habitants et dans le voisinage de laquelle des vestiges importants démontrent que les Romains, ce peuple roi qui savait apprécier et choisir les stations hygiéniques, avaient fondé des établissements considérables ? C'est ce que se demandèrent des hommes intrépides animés du désir de

mettre un terme à des maux dont les causes devaient être faciles à saisir et probablement à faire disparaître. La seule inspection des lieux leur eût bientôt démontré que le Blâme, qui, comme nous le verrons plus tard, s'alimente, soit au grand jour, soit souterrainement, de nombreux cours d'eau qui roulent vers lui, sans cesse, des débris de roches et des parcelles des terrains calcaires, à travers lesquels ils s'ouvrent passage, avait abusé de cette situation au point d'avoir, un peu au-dessus de son embouchure dans l'Auvezère, formé sur le seuil naturel qu'il avait à dépasser pour tomber dans cette rivière, un véritable massif qui s'augmentait continuellement en hauteur par des dépôts successifs. Pour arriver à franchir cette muraille, son œuvre, il lui fallait exhausser de plus en plus son lit; et il en était venu au point que, coulant presque au niveau du sol de la vallée, il envahissait celle-ci dès la moindre crue, dès la moindre averse un peu considérable et la changeait en un véritable cloaque pestilentiel. Ceci bien établi, qu'avait-on à faire? Percer le rempart et curer le ruisseau. C'est ce qu'on entreprit de suite. Une brèche de 1 mètre 50 fut ouverte dans le remblai et le massif enlevé jusqu'à ce niveau, puis l'on nettoya le lit encombré. Les meilleurs résultats couronnèrent ces travaux préliminaires et nombre de parcelles arrachées à la misère devinrent d'une incroyable fertilité. Mais ce n'était là qu'un premier pas; il fallait aller plus loin, apporter un remède radical, extirpant le chancre qui ne tarderait pas à reparaitre, si l'on s'en tenait à ce succès, trop partiel du reste. On ne le put pas; l'argent manquait, les bonnes volontés s'effaçaient, les terrains conquis allaient être perdus de nouveau, lorsque la Société départementale d'agriculture vint ranimer les cœurs défaillants. Elle cria : « Courage ! » à M. Brachet et à ceux qui, comme lui, avaient entrepris vaillamment une tâche humanitaire et productive. Elle leur envoya des commissaires dont les rapports mirent l'importance de la question

dans tout son jour; elle sollicita du ministère, sur le fonds commun, un secours spécial et en rapport avec l'œuvre à compléter. Elle l'obtint, et le Conseil général seconda ses efforts. Les cruels événements de 1870 apportèrent il est vrai quelque retard dans la marche des choses, mais bientôt l'activité reprit le dessus. Aujourd'hui les instigateurs de cette amélioration bénie, peuvent se féliciter de leur persévérance, dont les fruits sont déjà nombreux et abondants. Les grands travaux sont terminés; tout fait espérer que le peu qui reste à exécuter encore sera bientôt achevé.

Du reste, à mesure que se réalisait le plan poursuivi, ses heureuses conséquences se montraient et s'affirmaient de plus en plus. Dès 1869, les produits de la vallée valaient à leur exposant, au concours départemental de Périgueux, le prix d'honneur de la section spéciale dans laquelle ils figuraient. L'année suivante, M. Brachet recevait pour eux le grand prix d'ensemble au concours départemental à Echourgnac, où mille objets divers, envoyés par des agriculteurs éminents, s'étaient cependant disputé les éloges et les récompenses du jury. En 1872, la commission gouvernementale chargée d'inspecter les domaines concourant pour les prix cultureux, à l'occasion du concours régional, décernait au syndicat du Blême une grande médaille d'or, et M. de La Massardière, rapporteur, exposait l'impression qu'avaient ressentie les juges à la suite de leur examen. Il rappelait l'origine et le commencement de la lutte, un instant suspendue quand ses collègues et lui passèrent sur les lieux. Alors déjà le résultat était brillant. « Par suite de ces premiers travaux, disait l'honorable interprète des visiteurs officiels, travaux revenant à sept mille francs, les fièvres ont diminué d'intensité et de durée; le pays se repeuple, les habitants reprenant courage sont venus défricher dix-sept hectares de ces marécages, et nous avons vu, dans les portions les plus assainies, des récoltes admirables, de même qu'un four-

rage meilleur couvre les parties laissées en prés. La propriété du syndic, évaluée vingt-huit mille francs lorsqu'elle fut achetée en 1858, était alors abandonnée et ne produisait presque rien ; actuellement elle a une valeur qui dépasse 60,000 francs. Mme Costis, qui avait peine à nourrir deux bœufs et un cheval, a maintenant deux chevaux et peut entretenir et engraisser 12 bœufs ; des avantages identiques ont été obtenus par M. Picaud, directeur de la forge d'Ans, et par MM. Cluzeau, de Lubersac, et autres propriétaires. La valeur vénale de ces sols arrachés au marais atteint aujourd'hui 4,000 fr. l'hectare, tandis qu'auparavant leur prix était à peine de 1,200 francs. Les améliorations obtenues par M. Brachet prouvent qu'il n'y a qu'à dégager le sol des eaux stagnantes pour pouvoir donner à cette vallée une prodigieuse fertilité, et, en même temps, chasser les terribles maladies qui, chaque année, décimaient les voisins de ce foyer. L'œuvre, quoique à son début, garantissait les meilleurs résultats. Comment donc s'est-il fait que des travaux d'une telle importance n'aient pas été continués.... ? »

Ils l'ont été peu de temps après et vigoureusement poussés. Enfin, en 1876, la commission des prix culturaux, fondée par la Société départementale d'agriculture, demandait et obtenait pour de nouveaux succès constatés avec soin, une médaille d'or, en s'appuyant sur les faits accomplis et faisant ressortir leur importance. Celle-ci se dégage pleinement et du rapport signalé plus haut de M. de La Massardière et du procès-verbal dressé dans le courant de 1875 par le délégué de l'administration des ponts-et-chaussées après l'achèvement des travaux. Ce document constate que les opérations ont été bien conduites ; il se termine ainsi :

« Le cube des déblais effectués s'est élevé pour tous les travaux environ à 17,700 mètres cubes. Il s'applique au curage du lit principal sur une longueur de 6,483 mètres ; à

l'ouverture de 2,140 mètres de fossés neufs ; au curage de 2,460 mètres de fossés anciens et au curage des ruisseaux des fontaines et de Michelon sur une longueur de 910 mètres.

Ces déblais se sont généralement effectués dans la terre, mais sur plusieurs points on a rencontré de la pierraille, puis sur d'autres du rocher dont l'extraction a donné beaucoup de peine. Le rocher s'est surtout rencontré aux abords du gué de Saint-Just et en amont du pont de La Roussille.

La dépense s'élève à 6,841 fr. 74 c., ce qui porte le prix du mètre cube de déblai à environ 0 fr. 40.

Le ruisseau est maintenant en bon état et les berges n'ont pas subi de dégradation.

En résumé, les travaux ont été bien et économiquement exécutés et le syndicat a largement rempli sa tâche. »

Ajoutons à cela que le fossé des marais a nécessité 102 fr. 36 de déboursés, ce qui porte ceux effectués en 1874 à 6,944 fr. 10. En 1861 et 1863, on en avait déjà fait pour 7,452 fr. 90, soit au total 14,397 fr. de dépenses, non compris les remises au percepteur. Les frais d'entretien de 1875 à 1880 inclusivement se sont élevés à 1,515 fr. 48 centimes.

Il est fort à regretter que le syndicat n'ait pas présenté, comme on l'avait espéré, lors de la dernière grande Exposition Universelle à Paris, une collection complète de ce que l'on obtient aujourd'hui dans la vallée, en accompagnant cet envoi d'un tableau faisant connaître le point de départ de ses travaux et les étapes poursuivies, et y joignant des échantillons des terres et de ce qu'elles produisaient il y a quinze ans. Nul doute qu'un diplôme d'honneur bien mérité, des décorations peut-être, auxquelles tout le monde eût applaudi, n'eussent mis en relief, aux yeux de tous, une entreprise si bien conduite, l'intelligence, la persévérance, l'esprit de suite et les succès des chefs de la Compagnie locale,

dont les efforts leur ont valu de pareilles et si satisfaisantes conquêtes.

Ce n'est pas peu de chose, en effet, que d'avoir ramené la richesse et la santé, là même où régnaient sans conteste l'indigence et la maladie, mères du découragement ; d'avoir rendu le pays salubre tellement que l'on n'y voit plus trace des affections endémiques qui le ravageaient périodiquement ; d'y avoir ouvert de nombreuses et utiles voies de communication ; d'avoir converti le sol en terrain de promission, à ce point que le froment y rend parfois jusqu'à soixante hectolitres à l'hectare, que les topinambours y fournissent des contingents qui dépassent l'imagination, que le chanvre y atteint la hauteur d'un arbre de taille moyenne, que les pommes de terre, betteraves et carottes y donnent jusqu'à un tombereau de racines par are, que le tabac y développe des feuilles payées par la régie, sur le pied, de 3,500 fr. à l'hectare ; que le foin y abonde, que le maïs y pullule, que le jardinage y obtient des succès inouïs en plantes maraichères ; que les choux notamment y poussent avec une telle exubérance que j'en ai recueilli un, venu en plein champ au milieu d'autres magnifiques, et qui, dépouillé de ses basses feuilles, pesait encore, trois jours après, au-delà de trente livres. L'année dernière, 20 ares couverts de cette plante ont produit une foule de sujets de plus de 10 et 11 kilogrammes la pièce, et le revenu qu'en a retiré leur propriétaire ne s'est pas élevé à moins de 1 200 francs, à 3 fr. 25 le quintal, soit le simple équivalent de six mille francs par hectare ! (1)

(1) Une note que je viens de recevoir me fait connaître les résultats suivants obtenus dans la portion du val appartenant à M. Brachet : En 1879, 50 ares en choux ont donné 360 quintaux, vendus à 3 fr. 50 l'un, soit 1,260 fr., équivalant à l'hectare, 4,200 fr. — En 1880, 60 ares en ont fourni 750 quintaux utilisés dans la ferme. — En 1881, sur 15 arcs, le produit a été de 150 quintaux, vendus 8 fr. l'un sur place, soit 1,200 fr., ce qui représente, par hectare, un revenu brut de 1,000 quintaux et 8,000 francs !

On sait combien les pluies de cette année ont amoindri les récoltes qui, dans plusieurs contrées, ont été presque annihilées. Grâce au régime actuel de ses eaux, la vallée du Blâme n'en a pas souffert, et ses produits ont été splendides. Aussi ne faut-il pas s'étonner que le nombre des propriétaires qui y possèdent des terrains, et qui étaient jusqu'à présent restés réfractaires au progrès, y diminue journellement. Du haut de notre observatoire nous pouvions parfaitement distinguer ce qui reste encore du sol en leur pouvoir. Ces petit lots forment, comparés avec leurs voisins, le plus étrange et le plus instructif des contrastes. Ces friches honteuses sont déjà rares, bientôt on n'en comptera plus une seule. Un point noir reste pourtant en vue ; c'est un espace restreint, il est vrai, mais toujours en mauvais état par suite de l'obstination qu'on a mise à ne pas tolérer l'ouverture d'un fossé de décharge qui l'aurait entièrement assaini, que l'on avait commencé et dont on a détruit les parties exécutées déjà. En présence de ce qui s'est passé plus haut, il est impossible que les intéressés ne comprennent pas avant peu leur faute, et ne s'empressent de la réparer coûte que coûte. J'admire sans réserve les portions les mieux cultivées, et les noms de MM. Costis, Gluzeau, Picaud, entre autres, méritent à coup sûr, avec celui de M. Brachet, d'être applaudis par tous les amis de l'agriculture éclairée, rémunératrice par conséquent.

Nous revenons en jetant à diverses reprises, un long coup-d'œil sur ce que je ne crains pas d'appeler un chef-d'œuvre de bienfaisance et d'intérêt public, en souhaitant que les croupes dénudées puissent être couvertes avant peu de gazons et d'essences arbustives appropriées au sol, et en considérant la belle fontaine, au cours maintenant régularisé, qui, longeant le coteau dont nous suivons la crête, va sous nos yeux apporter au Blâme un contingent presque égal au sien. M. Brachet me fait remarquer combien sources et cours d'eau principal sont favorables à la prompte croissance d'un excellent cresson. En aména-

geant prudemment les coupes de cette plante et en la répandant plus loin, on pourrait, ajoute-t-il, en retirer un revenu considérable, de même que de l'écrevisse qui est ici de qualité supérieure. La pêche devrait aussi, si elle était sagement réglée, fournir des recettes fort appréciables, le Blâme nourrissant d'excellents poissons.

Nous allons après cette excursion, si bien faite pour charmer, visiter les travaux que M. Brachet exécute avec une sage mesure d'après un plan arrêté d'avance, autour de sa demeure. Non content d'avoir acheté dans la vallée des parcelles où il a donné l'exemple d'une culture des plus fructueuses, il a, sur la colline et son revers, amélioré beaucoup, changeant les assolements et, à mesure que les brouillards disparaissaient, par suite de la suppression du grand marais voisin, couvrant de vignes des espaces laissés précédemment en friche. Il a créé de la sorte un vignoble de 20 hectares qui, l'automne dernier, lui a donné 167 barriques de vin, soit environ 8 barriques $\frac{1}{3}$ ou 20 hectolitres à l'hectare. Il était en droit d'en attendre davantage cette fois, mais 1879 a tenu à contrister les viticulteurs, dont beaucoup n'ont rien recueilli, grâce à la propagation de l'aimable phylloxera. Le rendement n'a donc été que de 20 barriques, et encore est-ce beaucoup, comparativement à ce qui a eu lieu ailleurs et sur trop de points. L'insecte rongeur des ceps ayant ainsi révélé sa présence en maint endroit, M. Brachet, craignant une catastrophe prochaine pour son bel enclos, en a garni 8 hectares, les plus menacés, en chênes, afin de provoquer la production de la truffe. Il y a mis en place 2,500 arbres qui croîtront si la vigne meurt et lui vaudront la naissance en masse des tubercules souhaités. Je vois là des dindes qui picorent à côté. Pauvres bêtes, je vous plains ! Mon hôte me fait observer qu'il a répandu de la chaux sur divers careaux de terre d'alluvion non calcaire, et que le succès a répondu à ses espérances ; il me montre un joli bosquet d'agrément obtenu simplement par un agence-

ment bien compris de bouquets d'arbres venus d'eux-mêmes, et près de sa maison, qu'il accroit peu à peu, il me fait visiter diverses étables et dépendances très heureusement combinées et adaptées aux usages auxquels elles sont destinées. Il progresse pas à pas, progresse toujours, donne sans cesse un excellent exemple aux cultivateurs. Il a contribué dès le principe, je le répète, plus que personne, à la grande et utile entreprise si bien réussie de l'assainissement de la vallée du Blâme ; il en fut le promoteur ; il en est l'âme ; il en préside le syndicat activement et avec énergie. Pourquoi M. Brachet n'a-t-il pas la croix ?

A la suite de cette intéressante reconnaissance qui nous a prouvé que, partout, le vieil ennemi, complètement défait, la fièvre paludéenne, est en fuite et ne se hasarderait pas à réparaître, à moins qu'il ne soit rappelé sur le théâtre de ses anciens exploits par l'indifférence, la négligence et l'oubli, chose peu probable, un déjeuner habilement préparé sous la direction de Mme Brachet, maîtresse accomplie de maison, et de sa belle-fille, attentive à tout, nous a donné l'occasion, non négligée, de porter des toasts chaleureux à la prospérité du pays, à ses progrès constants et à l'anéantissement du bandit caché sous terre qui nous priverait, s'il continuait ses ravages, du plaisir de pouvoir reconnaître le mérite de breuvages honorables comme ces vins du Blâme que nous avons appréciés en rouge et en blanc. Rien n'a manqué à ce repas attrayant que la présence de M. Brachet jeune, dont l'esprit ardent, toujours à la recherche d'inventions utiles, sait les saisir et les faire heureusement entrer dans le domaine des faits, dont la conversation est aussi pleine d'imprévu que sérieuse.

A une heure, nous étions en voiture, allant faire un voyage d'exploration circulaire, plus riche en découvertes, pour un voyageur tel que moi, que les fameux trains parés de ce nom, offerts par les Compagnies de chemins de fer, ne le sont pour les touristes curieux qui n'en profitent guère. Que voulez-vous en effet que l'on puisse voir et étudier dans ces courses à la va-

peur? Tout d'abord nous avons rendu visite à la vallée de La Soue, ce ruisseau qui, très probablement, aurait sans contestation possible, l'honneur d'être considéré par tous comme le vrai Blâme, ce que font, du reste, plusieurs géographes, s'il ne jugeait bon au moment de déboucher sur Brouchaud, de se perdre sous terre. A l'endroit où nous parvenons sur ses dépendances immédiates, nous ne trouvons que des galets dans les deux canaux qu'on lui a ménagés sous la route et qu'il remplit seulement dans la saison des pluies. Nous longeons de bonnes prairies, dont le foin est recherché, et à côté d'un moulin au pied duquel il s'engouffre pour aller, nous l'en soupçonnons, reparaitre à la grande fontaine dont j'ai parlé plus haut, nous avons le plaisir d'apercevoir le cours d'eau d'un volume fort honnête permettant d'irriguer avec succès un excellent pré. Sur un mamelon à sa gauche est Gabillou, petit village avec une église surmontée d'un campanile, et chef-lieu d'une commune dont les vins sont réputés. Le vallon le ceint des deux côtés, lui formant une écharpe toute verte de prés naturels et de prairies artificielles dans la formation desquelles, comme du côté de Brouchaud, le sainfoin joue un grand rôle. M. Brachet assure que malheureusement cette plante est atteinte, dans la contrée, d'une maladie qui abrège singulièrement le temps de sa durée. On me montre un champ, assez élevé pourtant mais un peu déprimé, qui maintenant en culture, devient un lac pendant l'hiver. A un kilomètre environ de Gabillou, le long du chemin, est le château de Vaudres, grand édifice de fort bon air encore, quoiqu'il ait été privé d'une partie de ses servitudes et soit habité par différentes familles de petits propriétaires. Les terres qui en dépendaient ont été morcelées lors de la grande Révolution du siècle dernier. Toujours en suivant les bords de la Soue, le long de laquelle nous rencontrons de temps à autre des prés irrigués, et en passant par quelques coins boisés, nous arrivons à un petit vallon de prairies qu'arrose une belle source,

puis, en côtoyant les taillis, nous nous élevons jusqu'à un plateau d'où l'on jouit d'une belle vue sur Saint-Orse, bourg dont le territoire a longtemps enrichi ses habitants par l'abondance et la qualité des minerais de fer qu'il recèle et par les vins distingués qu'il produit, deux trésors maintenant presque sans valeur, le premier par suite des traités de commerce qui ont fait tomber les forges, le second s'amointrissant chaque jour sous les coups de la trompe du phylloxera ! L'avenir est sombre pour cette commune à présent, et elle n'est pas la seule à souffrir de ces maux ! Nous montons toujours, et toujours bois, vignobles et prairies artificielles nous accompagnent. En haut, tout-à-fait en haut, voici Lafaye, apanage de madame la maréchale Bugeaud, qui y naquit, et en portait le nom avant son mariage. Sur ce domaine, aujourd'hui partagé entre plusieurs acquéreurs, il y a de bonnes cultures et j'aperçois en passant un rouleau compresseur dont on paraît faire un usage fréquent pour le plombage des terres. Plus bas, à quelque distance, sont de magnifiques allées de splendides châtaigniers couverts de fruits, plantés en quinconces et entre lesquels on prélève diverses récoltes. Ces avenues se paient 2,000 francs l'hectare et en produisent au moins le revenu ; des taillis nous suivent ensuite jusqu'au plateau de Chourgnac, découvert et sillonné de dépressions de terrain et de petits ravins. Une ligne de maisons d'assez belle apparence borde la route ; le gros du village est à 500 mètres environ de là. Cette agglomération, qui se masse autour d'une église à campanile, ne semble avoir rien de remarquable. Nous sommes entourés de vignobles paraissant encore en assez bon état et dans lesquels on a planté de nombreux arbres fruitiers, figuiers et pêchers surtout. Des champs passablement fertiles séparent les carrés de ceps de distance en distance, et les racines fourragères, ainsi que les prairies artificielles, s'y montrent fréquemment. Point d'eaux courantes, mais quelques sources çà et là ; nous en voyons une enfermée dans une

sorte de pilier près du chemin et close soigneusement à clef ; cette précaution ne semble pas indiquer une provision bien abondante du liquide ainsi séquestré. Un véritable air de bien-être règne sur ces hauteurs. Persévérera-t-il longtemps ? A la descente, qui nous ramène arbres et bruyères, nous croisons un convoi de charrettes lourdement chargées ; le conducteur de l'une d'elles nous frappe par son maintien distingué, par ce je ne sais quoi qui trahit l'homme né dans l'aisance, ou qui l'a connue longtemps. C'est le frère du fameux Orélie-Antoine de Thounens, cet ancien avoué qui, du parquet de Périgueux, s'en fut sur les terres lointaines de l'Amérique du Sud, fonder en Araucanie, près des Andes, un royaume éphémère, et à la suite d'aventures sans nombre et étranges, revint mourir dans la misère à Chourgnac sa patrie, après avoir dévoré les 80,000 francs formant l'avoir de sa famille aujourd'hui ruinée. Il eut, pour les siens et pour lui, bien mieux valu qu'il gardât sa modeste étude et la fit fructifier que d'aller ceindre une couronne qui lui a coûté si cher et n'a rapporté, tombant bien vite, que déboires et pertes irréparables à celui qui l'avait saisie. C'était un fou, dira-t-on. J'en tombe d'accord. Si M. de Thounens eut été par exemple Anglais, sa tentative revêtait un tout autre caractère ; il aurait à coup sûr été soutenu par son gouvernement et aurait procuré, sans aucun doute, une belle colonie de plus à la Grande-Bretagne. Mais qu'un Français agisse ainsi dans l'intérêt de la France et compte sur ceux qui sont placés à la tête de sa nation pour savoir en tirer parti dans l'intérêt de celle-ci, c'est absolument insensé.

Tout au bas de la côte, des prés qui ne demanderaient qu'à être bons, sont rendus marécageux par des fontaines dont le trop plein se prélasse sans obstacle à leur surface, au lieu d'être contenu dans une rigole régulière d'écoulement. Une ponction faite avec à propos soulagerait beaucoup ces herbages hydropiques, mais on ne semble pas pressé de la pratiquer. En-

core un renflement à dépasser. Lorsque après avoir laissé derrière nous une vaste ferme et un petit village nous arrivons, en traversant des terres en rapport, à son point le plus élevé, nous voyons la plaine de l'Auvézère s'étendre devant nous, fraîche et attrayante. Nous nous dirigeons vers elle, escortés par d'assez jolies parcelles complantées en vignes et en racines fourragères, constellées de prairies artificielles, et la remontant pendant quelques centaines de mètres faisons bientôt notre entrée dans Tourtoirac.

Comme Chourgnac, ce bourg dépend du canton d'Hautefort. Chef-lieu d'une vaste et populeuse commune, il est, par lui même, peu considérable. Cependant on y trouve des habitations assez remarquables ; un percepteur y réside, et l'endroit possède un bureau de recettes des postes. Sa halle, de très faible dimension, est placée de manière à être facilement submergée, pour peu que les inondations prennent un certain développement. On tient chaque année dans ce centre plusieurs foires assez importantes, dont les deux les plus considérables sont celles de décembre pour les bestiaux gras, et celle du 30 avril, remarquable par la vente de moutons qui s'y effectue. Les transactions y sont, ces jours-là, aussi nombreuses qu'actives. Ce qu'il y a de plus curieux à Tourtoirac, c'est son église paroissiale assez imposante au dehors. A l'intérieur la partie maintenant affectée au culte, représente une salle basse, longue, étroite et d'une déplorable obscurité ; mais ce n'est pas là ce qu'il faut visiter au point de vue de l'art. C'est, derrière le maître autel, et tout à fait invisible de la nef, trois chapelles remarquables, hautes et belles, de style byzantin, cachées à l'extérieur, sous des toits d'ardoises, et malheureusement à demi-ruinées. Une grande et magnifique coupole, au milieu d'elles, a été on ne peut plus fâcheusement partagée en deux, pour établir les murs soutenant le haut clocher qui domine l'édifice, clocher du reste purement d'apparat, la sonnerie se trouvant dans une tour basse, carrée, plus large que longue, située tout près, et

à côté de la porte d'entrée. Telle fut l'œuvre, soi-disant réparatrice, accomplie par de prétendus artistes italiens venus de St-Yrieix il y a quarante ans, à peu près. Dans leur pays ils étaient probablement de simples maçons. Méfions-nous des étrangers errant chez nous ! Cette église appartenait autrefois à un couvent de bénédictins, qui fut détruit lors des guerres de Religion, et dont les murs d'enceinte subsistent encore en partie, englobant le presbytère. Une nouvelle abbaye fut fondée en 1770 par M^{sr} de St-Aulaire, évêque de Tarbes, et abbé de Tourtoirac. Elle forme aujourd'hui des habitations particulières, notamment celle de M. Léopold Lagorce, fort agréablement placée, et d'où l'on monte, par un passage qui lui appartient, sur le pont de la rivière, vieux monument dont la vue fait tressaillir de bonheur tout antiquaire véritable. Il est étroit, gothique, en dos d'âne très saillant vers le milieu de sa longueur, où il offre un garrage digne d'attention, une vraie chapelle dans le fond de laquelle est une croix en pierre. Il est question de le remplacer par un autre construit plus à la mode. Je n'en vois pas trop la nécessité, car il suffit très bien à la circulation, qui n'est pas fort active en cet endroit ; il est, de plus, d'une solidité pour ainsi dire à toute épreuve. En effet, il a résisté à des secousses qui ont emporté d'autres ouvrages bâtis à grands frais et dont les débris ont été roulés par les eaux furieuses jusqu'au delà de ses humbles arches ; il serait réellement fâcheux qu'il disparût. Si l'on veut en construire un autre, qu'on le fasse un peu plus loin, mais qu'on conserve celui-ci, qu'il est facile de convenablement réparer avec de très faibles dépenses.

Sur lui passe un chemin de grande communication conduisant au nord-ouest, d'abord à travers de petits vallons, frais et retirés, puis sur les flancs d'un long coteau, de la cime duquel on aperçoit la riante vallée de la Loue et la petite ville d'Excideuil, vers laquelle on s'empresse d'accourir, charmé de son aspect et de sa brillante ceinture. En route on

laisse à droite St-Raphaël, mélancoliquement posé sur un autre tertre, d'où il contemple avec tristesse les environs d'Hautefort, attendant avec impatience secours pour faire approcher de lui la voie qui le dédaigne et vers laquelle il jette, en désespoir de cause, un embranchement peu fréquenté. Son angélique patron l'abandonne. Le temps n'est plus où ce prince des cohortes célestes se faisait le guide des voyageurs empressés de rendre la lumière à leurs parents qui l'avaient perdue. Les jeunes gens d'aujourd'hui, tout au contraire, se plaisent trop souvent, pour la plupart, à jeter de la poussière aux yeux des leurs et des autres, pour leur plus grand profit personnel, bien loin de chercher à les éclairer.

L'utile institution du prêt d'honneur fondée, vers 1853, à Hautefort, par M. le baron de Damas, a été très heureusement introduite à Tourtoirac. Elle y subsiste toujours, bien que la mort de plusieurs de ses chefs et la disparition de nombre de familles qui n'existent plus dans le pays, par suite de déplacements, aient beaucoup réduit le groupe de ses membres. Cette Société n'y est guère plus représentée que par MM. Lagorce oncle et neveu, mais n'en fonctionne pas moins résolument. La valeur des prêts qu'elle effectue, s'élève à 400 fr. environ par an. Puissent des temps meilleurs luire pour elle et favoriser non seulement dans la contrée, mais encore au loin, l'extension de cette œuvre excellente !

Outre la petite promenade ombragée qu'il renferme, Tourtoirac en possède une autre charmante sous les rochers pittoresques qui bordent la route et du haut desquels on jouit d'une très belle vue. Ces rochers sont, en divers endroits, percés de cavités profondes. Du milieu d'une d'entre elles s'épanche l'eau d'une claire fontaine dont le bassin régularisé sert de lavoir public, tandis qu'une autre de ses branches est d'abord réservée pour les besoins des ménages et se rend ensuite vers une tannerie, avoisinant un grand moulin de l'autre côté de la route et où elle est avantageusement utilisée. Des nageurs

qui ont pénétré dans la fente d'où l'eau jaillit, assurent y avoir trouvé un ruisseau tête de celui de la source, puis une sorte de lac assez considérable où ils ont pris des poissons, fort étonnés assurément de se voir poursuivis et capturés par une espèce de bipède dont ils n'avaient pas l'idée, dans leur asile où rien n'était venu troubler la gent aquatique depuis les temps préhistoriques, et où ils vivaient tranquillement occupés à se dévorer les uns les autres, tout comme des hommes ! Sur la gauche de l'Auvézère s'étend une vaste et belle prairie parfaitement tenue et fort productive. Elle appartient à M. Léopold Lagorce, bon agriculteur, qui fait usage de machines perfectionnées, et possède une batteuse mise en mouvement par un engrenage partant de son moulin, transmission qui lui sert en outre à faire marcher d'autres instruments spéciaux pour la préparation des produits et le nettoyage des récoltes. Le sol de Tourtoirac est d'ailleurs passablement cultivé, et bien qu'en grande partie il s'étende sur des hauteurs, le rendement moyen du froment y est environ de 16 hectolitres à l'hectare. Chez M. Lagorce il monte à 20 hectolitres, parfois à 30. On trouve dans la commune de nombreuses prairies artificielles bien soignées. Le foin des prés situés dans la vallée est excellent. La charrue Dombasle est d'un usage assez général. On récoltait naguère beaucoup de bon vin. Mais, hélas !...

Vis-à-vis la ligne des roches d'où sort la source dont je viens de parler tout à l'heure, s'en dresse une autre qui lui est parallèle et qui, probablement, en la rejoignant un peu au-dessous, formait avec elle, aux temps les plus reculés, un rempart d'où tombait en écumant la rivière qui a fini par briser cet obstacle, ouvrant ainsi la brèche au milieu de laquelle son cours se continue maintenant depuis des siècles. En contemplant les crêtes, rebord supérieur des vallées baignées par cet affluent de l'Isle et les ruisseaux ses tributaires, en songeant aux bassins, lacs immenses, qu'ils remplirent autrefois, je me disais que si ces torrents si puissants jadis

avaient conservé leur ancien volume et continué à tout bouleverser autour d'eux, ils seraient célèbres aujourd'hui par toute la terre ; tandis que maintenant s'étant réduits à être humblement utiles, ils sont presque entièrement inconnus. La célébrité s'attache au tumulte et aux ravages ; le bien ne fait pas de bruit, passe avec modestie et presque personne ne prend garde à lui. Voilà pourquoi dans le monde, en tremblant si fort devant le mal, l'on compte si peu sur la force de son contrepoids, dont l'existence même est souvent mise en doute, ou que du moins on croit beaucoup plus rare et faible qu'il n'est en effet.

Nous étions à quelques kilomètres à peine de Cherveix et surtout de Saint-Martial-Laborie, aussi éprouvions-nous grande envie d'aller visiter M. de Presle qui reçoit si bien, et dont l'exploitation est si digne de fixer l'attention. Mais il se faisait tard, découcher était impossible et l'on ne peut pas voir tout ce que l'habile agriculteur a fait de remarquable, en ne passant chez lui qu'une demi-heure. Nous avons donc remis à une autre fois l'exécution de notre premier projet en ce qui concernait le haut de la rivière, et pour ne pas succomber à la tentation, nous sommes repartis au grand trot, en suivant le cours de l'eau. Cependant bientôt, pour mieux contempler ce qui se présentait à nous, nous avons pris une allure moins rapide. Ce qui se déroulait sous nos yeux valait bien en effet la peine que nous ne fussions pas trop vite afin de le mieux voir, tout en ne marchant pas lentement. C'était d'abord la plaine riche en prés, en prairies artificielles, en racines fourragères, bien labourée par de bons attelages ; c'était près de Tourtoirac, sur notre droite, au delà du courant, le village de Laudonie, cher aux buveurs et dont une bonne partie des vignobles viennent d'être aliénés par M. Ludovic de Vandière, qui retirait de ces coteaux d'importants produits, accrus en nombre et en célébrité par son intelligente initiative ; puis l'ancien château de Chambon,

habité maintenant par de simples fermiers, vigilants cultivateurs. Un peu plus bas le coteau devient rude vers l'ouest et envoie ses ramifications jusque dans la vallée, où la route glisse sur une nappe pierreuse. Mais bientôt le sol, de qualité supérieure, reparait souriant à notre passage et tout près de nous se montre favorable aux vœux du laboureur. M. Brachet me désigne une petite propriété que son acquéreur paya avec le produit de la luzerne dont il la couvrit, produit qui lui fournit en outre assez d'argent pour se faire bâtir une modeste maison. Notre homme, cette plante enlevée, en sema d'autre, espérant en retirer encore gros bénéfice ; mais la luzerne aime à changer de place, et avec la plus grande obstination refusa de pousser cette fois. Le spéculateur fût contraint ainsi d'adopter un assolement rationnel, ce dont d'ailleurs il n'eut pas à se plaindre.

A quelque distance de là nous traversons Ste-Eulalie, riche chef-lieu de commune, et qui s'étale avec un air heureux dans la plaine fortunée. Presque en face, un peu au-dessous, sur la droite du vallon, entouré de trois côtés par la rivière, qui le sépare du resto du chaînon, n'ayant avec ce dernier qu'une étroite communication, se dresse un mamelon formant un long promontoire élevé, tout indiqué par la nature comme lieu de station militaire de surveillance. Ce poste, qu'on a isolé par des ouvrages de défense du contrefort d'où il s'élançait en avant, passe pour avoir été occupé par un détachement des armées romaines, et porte le nom de camp de César. Il domine l'Auvézère d'une vingtaine de mètres. On y compte trois lignes de retranchements, dont une n'a pas moins de six mètres de hauteur. On y a découvert plusieurs objets fort anciens, entre autres un instrument en fer assez bien conservé, et que l'on croit être une *faulx murale*, engin terminé par une sorte de crochet, et tranchant, dont on se servait pour couper et abattre les palissades. Une magnifique source sort de terre à peu de distance de nous sur le bord du

chemin au pied de rochers calcaires, et forme un large et limpide ruisseau. Jadis ses eaux, captées dès leur apparition, étaient portées sur des piliers, dont quelques-uns existent encore, jusqu'à Marqueyssac, dont elles alimentaient les fossés; naguère on les avait dirigées par un aqueduc qui traversait la rivière, dans une belle prairie appartenant à M. le docteur Lagorce, et qu'elles fertilisaient en l'arrosant. Maintenant le docteur ayant vendu cette propriété, les conduites ont été démolies et tout le trop plein du bassin roule librement vers l'Auvézère, dans lequel il se jette sans que le moindre usinier ou propriétaire prenne souci de sa chute. La montagne qui vient heurter la route que nous parcourons, présente des blocs formés d'une sorte d'agrégat de diverses matières et particulièrement de silex que l'on débite en pierres de taille, et assez semblable à celui qui sert en divers endroits, mais alors il est plus compacte et plus dur, à fabriquer des meules. Le vallon est toujours fertile et agréable à voir. Les hauteurs qui le limitent vis-à-vis celles que nous touchons presque, sont complantées en vignobles constituant le cru renommé de St-Pantaly-d'Ans, commune enrichie grâce à lui. Le bon Henri IV, dont le nom revient souvent dans les veillées depuis le Change jusqu'à Hautefort et plus loin, honorait, dit-on, ces côtes d'une estime toute particulière et prouvait ainsi qu'il savait réellement apprécier le bon vin.

Avant 1877, le territoire de St-Pantaly ne comprenait en plaine qu'une très faible partie du vallon sur la gauche de la rivière, et sur la droite la bande qui se déroule entre la limite de la commune de Ste-Eulalie et la petite chaîne de coteaux appelés Roche-Andrieux. Son étendue totale était de 695 hectare environ, la plupart montueux et dont plus de 200, et au-delà, étaient couverts de vignobles, formés presque tous de cépages du pays, notamment de pied-de-perdrix, petit noir et côte verte pour les raisins

noirs (1); enrageat, douce verte, bon blanc, perclaire, pour les raisins blancs. Le produit moyen était de 1,500 à 2,000 barriques de 240 litres l'une, soit de 18 à 24 hectolitres à l'hectare. Ce vin, d'excellente qualité, s'exportait en très majeure partie dans la Haute-Vienne et la Corrèze. La barrique valait alors 95 fr. la pièce, c'était un revenu brut de 142,500 à 190,000 fr., autrement dit de 712 à 950 fr. à l'hectare. Aujourd'hui la barrique vaut 145 fr. en moyenne, mais on n'en récolte plus, grâce aux maladies, que le sixième de ce qu'on en obtenait auparavant, soit 300 au plus, ce qui a réduit la rente à 43,500 fr. ou 217 fr. 50 à l'hectare, malgré l'augmentation du prix; et l'on est menacé de tout perdre avant peu. Cependant quelques viticulteurs déterminés ne se découragent pas, et M. Pouyadou-Latour, entre autres, maire de la commune, n'a pas établi depuis quelque temps moins de 10 à 12 hectares de vignes nouvelles plantées de manière à pouvoir les labourer. Que tant de zèle soit récompensé !

Depuis deux ans, le village de Saint-Pardoux, qui fait face à ces tertres, a été détaché de la commune de Ste-Eulalie, et attribué à celle de St-Pantaly-d'Ans, auquel l'unit un pont tout récemment construit sur l'Auvézère, avec grand luxe d'arches, car il n'en compte pas moins de cinq. Ce pont dessert également le château de Marqueysac qui, maintenant au pouvoir de trois propriétaires divers qui s'y sont installés, a perdu l'une de ses tours. La grande culture disparaît; elle se réduit en poussière, en atômes de biens; c'est un nivellement à outrance, dont il est à craindre que les conséquences ne deviennent préjudiciables. Saint-Pardoux, malgré son annexion, tient à maintenir les preuves de son ancienne indépendance de ses voisins, et il conserve, sous la suzeraineté de

(1) L'énumération de ces cépages noirs, tous fins, explique et justifie la réputation méritée des vins de St-Pantaly-d'Ans; si les blancs étaient d'aussi bon choix, ce crû posséderait sans doute une renommée plus grande encore.

de St-Pantaly, le cimetière spécial et la petite chapelle qu'il avait soigneusement gardés sous celle de Ste-Eulalie. C'est ici que se trouve la grande plantation de mûriers de M. Costis, dont la magnanerie a donné plus d'une fois d'excellents résultats. Il y a trois ans, sous la direction de M^{me} Costis, elle a reçu du jury chargé par notre Société de classer les exploitations pour les prix cultureux, une médaille d'argent bien méritée par sa bonne tenue, son organisation parfaite, l'éducation bien réussie de ses vers à soie, le nombre et la beauté de ses cocons, que je pus alors admirer. Je n'en regrette que davantage de la voir chômer cette année.

Par suite de l'annexion actuelle des dépendances de St-Pardoux et de ce village lui-même à son territoire, l'étendue de la commune de St-Pantaly-d'Ans est maintenant de 1,072 hectares 45. Sa population s'élève à 512 âmes, soit à peu près 47 par kilomètre carré. Elle embrasse les deux rives de l'Auvézère depuis l'abondante fontaine de Crésin jusqu'à côté du pont de la Forge d'Ans ; le reste de sa superficie est composé de hauteurs qui se prolongent, au midi jusqu'à la limite des appartenances de Gabillou, vers le nord jusqu'aux bornes de Coulaures. La plaine, dont les terrains sont généralement calcaires, est cultivée en céréales, plantes sarclées et fourrages artificiels. Des prairies naturelles longent la rivière ; celles de la rive droite sont d'excellente qualité. Quelques propriétaires se livrent à la plantation du tabac, qui réussit très bien. Il est probable que les ravages du phylloxera engageront grand nombre d'agriculteurs à suivre leur exemple. Sur la rive droite, ainsi que vers St-Pardoux, le sol est assez favorable à la propagation du noyer. Des villages s'étagent sur les collines vers Mayac ; ils sont en terrain argilo-calcaire et la culture y est la même que dans la plaine. La majeure partie des autres coteaux est couverte de taillis de chênes ou l'on rencontre çà et là des truffières. L'industrie locale se résume dans l'exploitation d'un moulin et d'une tuilerie.

Nous voudrions continuer à descendre le cours de l'Auvézère, pour nous arrêter un instant chez M. Picaud, visiter auprès de sa belle habitation dominant les cours, hélas ! maintenant silencieuses de la Forge-d'Ans, ses jolis jardins, ses terres où il a fait naître la richesse au-dessus du Blâme qui les cotoie et tombe presque aussitôt en grondant, formant une cascade puissante divisée en divers rameaux moteurs rapides d'usines considérables, pousser à travers la plaine jusque non loin de Cubjac, voir La Boissière-d'Ans si riche en souvenirs de la vieille civilisation latine, et rentrer à Brouchaud par Montagnac-d'Auberoche, des sommets escarpés duquel on peut apercevoir au loin les coupoles de St-Front ; commune qui renferme les restes du vieux château de Boullien, et donne des vins estimés. Ainsi serait clos le cercle que nous désirions décrire aujourd'hui. Malheureusement le soleil se couche sans notre permission, et nous avertit qu'il est temps de regagner notre point de départ. Nous mettons par conséquent le cap sur celui-ci, rapidement entraînés par notre coursier qui, comprenant qu'il retourne au logis, redouble d'agilité. En rien de temps nous sommes arrivés, heureux de ce que nous avons vu, nous consolant de ce qui nous a échappé par la pensée d'un retour offensif vers ces fuyards que les ténèbres ont dérobés à notre curiosité et par l'attente d'une réception cordiale, puis d'un bon sommeil, biens dont nous avons pleinement joui.

J'étais arrivé le lundi soir chez M. Brachet ; le mercredi m'y voyait encore, enchanté de m'y trouver, pressé par d'aimables instances d'y rester au moins jusqu'au jeudi soir. On me promettait une tournée bien tentante ; j'étais fort désireux de capituler, n'étant pas devant l'ennemi ; mais on m'attendait ailleurs, d'impérieux devoirs de famille m'appelaient ; je ne devais pas abuser non plus de l'amabilité de mes hôtes. J'annonçai donc mon départ pour le jour même ; en attendant, j'exprimai le désir d'aller à l'origine du bassin du Blâme,

visiter le lieu que l'on désigne généralement comme étant sa source. Immédiatement M. Brachet, toujours complaisant, se mit à mes ordres. Nous nous engageâmes à pied dans un étroit vallon qui se plie et se replie sur lui-même, tapissé de bonnes prairies, qui, comme celles de la Tasse Soue, valent jusqu'à 10,000 francs l'hectare, bordé de talus tantôt boisés, tantôt secs, traversé par des routes jolies, mais tracées beaucoup trop en pente. Nous longeâmes ensuite son flanc droit en montant par des sentiers raides et pierreux, nous conduisant au milieu de nombreux amoncellements de moëllons de toutes grosseurs, et nous voilà de nouveau sur une route. Elle nous mène au point de jonction de trois dépressions de terrain dépendant des communes d'Ajat et de Limeyrac. C'est à cet endroit, au-dessous du remblai du chemin, que s'ouvre le fameux puits de Bontemps d'où débouchent les eaux arrivant en cachette des hauts plateaux dans les plis desquels coulent des ruisseaux qui ne tardent pas à disparaître. Les conduits souterrains de ces courants aboutissent à cette faille ronde, peu large et sans margelle, ce qui la rend fort dangereuse pour les passants, la nuit surtout. En ce moment la nappe liquide est basse et ne commence qu'à trois mètres environ au-dessous de l'orifice extérieur; mais dans la saison des pluies, lorsque celles-ci sont tombées pendant plusieurs jours, ou bien après des orages qui ont amené de violentes averses, elle s'élève, tourbillonne, et s'élance avec tant de force qu'elle jaillit en colonne bien au-dessus de l'exutoire apparent et forme un jet puissant rappelant en petit, sauf la chaleur, les *geysers* d'Islande. C'est ce qu'on appelle le *panache* du puits de Bontemps. Le Blâme coule à pleins bords à partir de ce point, lorsque le tribut des infiltrations supérieures dépasse le niveau du sol où nous nous trouvons; pour l'instant, les rigoles, remplies alors, sont entièrement à sec, et l'on ne voit d'autre eau tout auprès que celle qu'un colon du voisinage a versée dans une grande auge en pierre afin d'abreuver son bétail. L'abîme res-

semble, pour le quart d'heure, tout-à-fait à uno de ces innocentes citernes que les jardiniers creusent de distance en distance, et près desquelles ils établissent de petits baquets où ils lavent leurs légumes et leurs racines avant de les porter au marché, d'autant plus que ses parois rocheuses ont l'air d'être maçonnées, absolument comme si elles devaient garder précieusement le contingent que leur amènerait une pompe. Fiez-vous donc aux apparences !

L'âpreté des penchans des coteaux couverts d'arbres croissant à travers les blocs de rochers et les entassements de pierres au milieu desquels les bergers se ménagent de petits abris voûtés pour surveiller de là, sans crainte des ondées et des coups de soleil trop ardents, leurs troupeaux vaguant dans les fourrés, âpreté qui devait être bien plus grande encore autrefois, les élans mystérieux de la source, ses défaillances encore inexplicquées, l'ouverture devant elle d'un vallon alors solitaire et probablement couvert de ronces et de cailloux, traversé par des ruisseaux intermittents, devaient, lorsque la Gaule était encore rude et sauvage, avoir frappé les esprits superstitieux de nos pères, et leur avoir inspiré une vague et religieuse terreur. Aussi n'est-il pas étonnant que l'on rencontre dans les bois, à peu de distance, un vaste dolmen, autel sacré des Druides, encore presque entier, et objet pour les populations d'une foule de contes étranges. Ce monument mystique, œuvre d'un culte encore inexplicqué, et d'une construction plus ou moins préhistorique, avait sa place naturellement marquée en pareil lieu.

Nous traversons un petit défilé pierreux, débouché du val de la Font-del-Nau qui vient des environs de Thenon et qu'ici l'on nomme la Font-Morte, sans doute parce qu'elle ne roule d'eaux apparentes que bien rarement, lorsqu'il a plu beaucoup et fort longtemps. Elle a peut-être son issue secrète, comme les autres, vers le puits de Bontemps ; peut-être se contente-t-elle de former la jolie source que l'on voit au-dessous

du village de la Prunarède, et d'où part un ruisseau formant en ce moment la tête des eaux courantes depuis cet endroit jusqu'à la Forge d'Ans, où le Blâme tombe avec fracas dans l'Auvézère. La Prunarède est une agglomération d'habitations assez considérable, mais qui paraît un peu triste, comme du reste tous les hameaux et même les bourgades que j'ai rencontrés depuis Auberoche, sauf quelques exceptions, à cause de la teinte terne de la pierre dont ils sont bâtis, pierre qui se lève en feuilles et sert aussi à couvrir les maisons, sur les toits desquelles elle produit un faux air d'ardoise. Elle serait très propre à cet emploi, si étant en grande partie gelive, elle ne se délitait au bout d'un certain temps, affectant alors désagréablement le regard et obligeant à des réparations fréquentes. Les tuiles de M. des Moutis, de Périgueux, commencent à lui faire par ce motif, dans tout le pays, une sérieuse concurrence, ainsi que l'ardoise véritable. M. Conilhergue, maire de Brouchaud, réside à Prunarède; c'est paraît-il, un intelligent agriculteur; il soigne particulièrement ses prés. Nous venons de monter, nous descendons par une pente assez forte, toujours en suivant la route, et allons passer sous le village de La Meyssellie, près d'une fontaine très abondante d'où sort un large ruisseau, grossi presque aussitôt par le contingent de deux autres sources naissant, sœurs jumelles, au bas de la même colline au-dessous de quelques maisons suspendues aux flancs de la hauteur. D'après moi, la véritable origine du Blâme devrait, si on ne veut pas reconnaître le bras principal de celui-ci dans La Soue, être admise, comme ayant pour point de départ les bassins de la Prunarède et de La Meyssellie; mais on prétend que le débit de ces réservoirs se règle sur le niveau de l'eau contenue dans le puits de Bontemps, avec laquelle ils montent et baissent, ce puits étant leur fournisseur réel. En rentrant, nous faisons à Brouchaud l'honneur de l'aller voir. Le pauvre hameau n'en paraît pas ému le moins du monde, ce qui est bien étonnant de sa part.

Pour un chef-lieu de commune et de paroisse, il est difficile d'imaginer quelque chose de plus simple. Une maison de métayer où l'on mourait beaucoup jadis, ce dont on a fort heureusement perdu l'habitude, depuis que l'ancien marécage qui commençait sous ses fenêtres a été desséché, l'habitation d'un maréchal-ferrant cumulant cette profession avec celle de marchand de divers petits articles de commerce et, je crois, de débitant de tabac, puis l'église, une église toute modeste, assez maladroitement réparée, constituent un centre qui n'a rien d'imposant. Le cimetière qui se montre à côté de l'église et, par bonheur, reçoit maintenant beaucoup moins d'hôtes que naguère, est assez bien entretenu. L'on va bâtir une maison d'école à quelques cents mètres plus loin, sans doute pour que les élèves ne soient pas troublés dans leurs études par le bruit de la rue ! De presbytère il n'y a pas trace encore. En remontant, nous voyons des parcelles récemment assainies, appartenant à divers particuliers, et qui donnent aujourd'hui des récoltes valant de 1,000 à 1,500, à 1,900 et jusqu'à 2,250 fr. à l'hectare, en différents produits. Auparavant, elles étaient presque absolument stériles.

L'excursion pédestre nous avait mis en appétit, et l'on nous avait préparé un vrai repas de gourmands, et de gourmets. Le vin était de choix, les mets artistement combinés, et, en un pâté chef-d'œuvre de science culinaire, la truffe, une truffe du plus haut mérite, avait parfumé le foie délicat de l'oie du Blâme, sagement engraisssée. Ah ! quel accueil nous avons fait à ces monceaux de délicatesses exquises ! Jamais, jamais on n'a mieux fêté choses bien faites pour plaire et séduire. M^{me} Brachet, dut sérieusement s'effrayer de l'importance que donnaient, avec raison, et par un entraînement judicieux et sans bornes, nos estomacs à son triomphe. Enfin nous avons levé le siège, et le cheval, bien reposé de sa longue course de la veille, nous a, dans un élan d'enthousiasme, songeant sans doute avec plaisir que je ne le ferais plus promener de long-

temps malgré lui, emmenés, un peu trop vite au gré de mes désirs, vers Thenon, délivrant ainsi mes hôtes du plus indiscret des visiteurs, et du plus redoutable des consommateurs. Quand je dis mes hôtes, je ne parle que des dames, car M. Brachet a bien voulu m'accompagner encore, prétextant, dans un but de complaisance, des affaires au chef-lieu de canton. Dans tous les cas, j'ai pu jouir ainsi une heure ou deux de plus de sa compagnie, profiter de ses observations, et je l'en remercie sincèrement.

Tout d'abord nous avons repris la route suivie le matin, puis, délaissant l'embranchement qui conduit à La Prunarède, nous nous sommes élevés à la hauteur de La Meyssellie, que nous avons contournée. Les champs qui l'environnent sur le plateau paraissent de bonne nature, et productifs. Chacun d'eux est ceint de murs en pierre sèche, ce qui donne au pays l'air d'un immense damier dont les cases seraient creusées en cuvettes. Les clôtures s'ébrèchent et se délitent, de manière que l'observateur assiste à la désagrégation de la matière rocheuse et à sa transformation, lente mais régulière, en terre, devenant ensuite sol arable. Des bois succèdent à ces héritages fermés. Dans leurs clairières, on récolte passablement d'excellentes truffes, dont la production pourrait être artificiellement beaucoup augmentée. Nous passons derrière Gabillou, que je revois avec plaisir. Ses environs de ce côté n'offrent en couche cultivable que peu de profondeur en général, mais de qualité satisfaisante; il y a nombre de prairies artificielles, la plupart en sainfoins. Malheureusement beaucoup de ceux-ci paraissent atteints de la maladie dont j'ai déjà parlé. Au milieu des vignobles et dans les amoncellements de pierres, qui semblent, en cet endroit, composés d'éléments plus durs que ceux que laissons derrière nous, nous remarquons toujours des abris ménagés pour les ouvriers. Dans les vignes, dont il y a beaucoup, plusieurs de ces retraites sont assez spacieuses, et il en est quelques-unes qui ont toutes les apparences de vérita-

bles maisons de garde. La Soue serpente au loin, venant de Ste-Orse et des Granges-d'Ans, mais elle a beau faire luire sa robe argentée sous les rayons du soleil et faire parler ses nombreux moulins pour nous séduire, elle ne nous attirera pas. La preuve en est que nous voilà descendant et allant droit au vallon de la Font-del-Nau. Celui-ci, cet été même, au point où nous le traversons, a été changé en véritable étang, ce qui a réduit à rien les récoltes qu'on lui avait confiées. Cet évènement, fâcheux pour les cultivateurs, a eu sans doute pour cause l'impossibilité où se sont trouvés les canaux souterrains qui suivent sa direction allant vers la vallée du Blâme, de contenir toutes les eaux qui y affluaient et qui sont remontées à la surface par l'effet de la capillarité. Il y a peu de parcelles assolées ; toutes sont entourées de murailles de pierres sèches, comme à La Meyssellie. On y obtient des fourrages artificiels, des racines, principalement des topinambours et des pommes de terre, des betteraves aussi, et un peu de froment. A force de fumier on retire même de ces enclos d'assez bons résultats qui, hors les cas où des circonstances exceptionnelles viennent l'empêcher, récompensent les travailleurs soigneux. Il y a de plus des arbres fruitiers, des noyers surtout, qui paraissent se trouver bien et être très appréciés dans tout le bassin. Nous montons presque droit, et ce n'est pas petite affaire, à Bauzens, dépendance de la commune d'Ajat, comme je l'ai déjà dit. Nous cotoyons ce village et voyons à peu de distance de nous sa curieuse église, dont une partie découverte sert de cimetière. Ses environs sont passablement tenus. Les noyers sont répandus en foule dans les champs. On dirait que c'est ici leur vraie patrie ; ils y forment des groupes nombreux, de véritables bosquets, sans mélange d'autres essences arbustives. Le noisetier, leur humble vassal, croît également à ravir dans les dépendances de Bauzens ; il devrait y être multiplié, rationnellement dirigé ; on tirerait de son fruit un parti des plus avantageux.

Nous approchons du terme de notre voyage, et vraiment le pays semble peu à peu se mettre en deuil, pleurant mon départ. Qu'il devient triste, mon Dieu ! Si le village de la Rolphie, que ses vignobles ont enrichi, que le phylloxéra n'a pas encore trop éprouvé, m'a-t-on dit, n'était en vue, envoyé par Saint-Orse, sa commune, pour distraire nos regards avec ses gras coteaux et ses toits d'ardoises abritant de blanches maisons, se serait à se désespérer en voyant cet océan de pierres au sein duquel des paysans dénués de ressources cherchent à exploiter, sans grand succès, quelques îlots moins pauvres que le reste. Heureusement nous ne tardons pas à parvenir au domaine de MM. Jouhanneau, propriété très habilement restaurée par un travail bien compris et intelligemment pratiqué. Des transports de terre importants, faits sans dépenses exagérées, ont permis de constituer une très bonne exploitation sur cette étendue, dont ainsi l'on a mis la moitié en excellent rapport. De grands bœufs labouraient la partie améliorée, et la satisfaction se lisait sur le visage des colons qui les conduisaient. Elle ne s'est pas gravée sur le mien, cette oasis à peine dépassée. Nous sommes en effet arrivés sur une haute plaine caillouteuse au possible, n'offrant rien de consolant pour l'agriculteur que la dépression à l'extrémité de laquelle est la source qui donne son nom au vallon de la Font-del-Nau. La gare de Thenon est bâtie dans ces terrains désolés, où de rares pionniers, courageux à l'excès, tentent de ramener un peu de vie. C'est une idée des plus singulières, il faut en convenir, d'avoir, sans y être absolument contraint, et on ne l'était pas, été placer une station dans une semblable solitude, représentant assez bien l'Arabie Pétrée, située, comme un lieu de recueillement, entre une petite ville florissante, qu'on n'aperçoit pas de cet endroit, et les riches vallées de la Vézère, de l'Auvézère et de l'Isle. On dirait qu'on a voulu donner au voyageur le loisir de se rappeler avec délices ce qu'il vient

de voir sur la ligne ferrée et le préparer à trouver encore plus beau le spectacle qui l'attend à quelques kilomètres de là.

A cette halte solitaire il y a pourtant grand remue-ménage. Les partants sont nombreux, les arrivants le sont plus encore, le chef-lieu, invisible d'ici mais voisin, aimant le mouvement et la vie. Pour les attirer il use de mille moyens ingénieux ; il possède une société musicale qui fait retentir ses appels au loin et en convie à son aide plusieurs autres, ce qui fait accourir le public en masse. Pour fêter ses hôtes, Thenon se met en frais, s'ingénie de toutes façons, et a même été, d'après ce que me raconte un voyageur, jusqu'à donner des jeux nautiques sur le *lac du Fossé*, sorte de vaste mare noire qu'il est question de combler pour y établir un foirail. C'est sur cette nappe sombre, semblable à l'Achéron, que le jour de la *frairie* on s'est livré à quantité de divertissements aux dépens de canards qui fuyaient devant des nageurs intrépides. Des jeux nautiques sur la colline de Thenon ! Il serait curieux qu'ils fissent éclore en de jeunes cervelles le goût de la marine et que nous leur dussions un ou plusieurs officiers de mer distingués. Qui sait, après tout ! Qu'on se divertisse comme on l'entend là-haut, je n'y trouve rien à redire et pense même qu'il est tout simple que ces montagnards travailleurs et après au gain, très appréciables calculateurs et marchands, se délassent de temps à autre en prenant de l'exercice qui redouble leurs forces et amène vers eux la foule qui triple leurs recettes. Mais ce que je voudrais beaucoup voir, c'est s'établir au centre du ressort, et rayonner utilement sur toutes ses dépendances, un comice agricole. Il y serait bien nécessaire pour stimuler et maintenir le progrès.

Dans cette campagne si rude qui nous entoure et où la vapeur nous emporte, à présent que j'ai dit à M. Brachet un dernier et cordial adieu, s'était manifesté pendant quelque

temps un élan sérieux et salutaire vers la culture améliorée. L'emploi des charrues Dombasle était devenu populaire, le commerce rémunérateur des bestiaux facilitait et encourageait l'élevage ; de nombreuses plantations de vignes, de grandes étendues de prairies artificielles, en luzerne et sainfoin, réjouissaient les regards et poussaient les maîtres du sol et leurs auxiliaires en avant, en dénotant chez eux une intelligente activité. Les traités de commerce, le phylloxéra, les épidémies ont soufflé sur la contrée : tout s'est évanoui sous leur haleine dévorante ! En ce moment les vignes, envahies par les fléaux épidémiques, sont presque abandonnées par leurs possesseurs. La vente du bétail est devenue difficile, le placement des porcelets est anéanti, le rendement des céréales diminue sans cesse, la cuscute et les chenilles rongent les trèfles et les luzernes, en stérilisant des champs entiers, les bras manquent de plus en plus, l'accroissement des salaires paralyse les efforts des plus décidés, les colons multiplient leurs exigences. Tel est l'état des choses sur ce plateau, terre déshéritée, plaine silencieuse, où le convoi court à travers les taillis, les landes rases, les profondes tranchées ouvertes dans le calcaire et se succédant avec une monotonie désespérante ; où des espaces couverts de tas de pierres apparaissent de temps en temps, dans les intervalles gris séparant les fosses béantes au fond desquelles le train, enseveli presque toujours, se déroule tristement.

Cependant le découragement n'est pas partout, sur ce sommet battu par le vent du ciel et celui de l'infortune : il existe, au milieu des masses de silex ou de débris de roches, amoncelées comme si l'on avait le projet d'en paver les plaines, des exploitations, rares mais très présentables, et des portions de terrain vraiment excellentes, en bon rapport. Entre Ajat et Limeyrac, endroit où l'on devrait établir une station qui faciliterait l'exploitation de riches carrières de pierre dure de grande valeur, on voit près du château du Puy, possession de M. de

Brettes, et près de chez M. de Cézac, des cultures remarquables, dues sans doute à ces propriétaires. C'est aussi dans ces parages, à l'ouest de Limeyrac cette fois, qu'est située Lapinolie, domaine dirigé de la manière la plus heureuse et appartenant à M. Eymery, praticien plein de zèle et doué d'un coup d'œil sûr. Sa gestion rationnelle fait naître l'abondance sur ses terres. Il s'adonne à la production du tabac, dont il retire de larges bénéfices, et qui a l'avantage de bien préparer le sol pour le froment. A la suite de cette plante, placée sur défrichement de luzerne, cet habile agronome a souvent récolté, m'écrit-il, 24 hectolitres, pour un de semence, soit plus de 40 hectolitres à l'hectare, tandis que ses voisins n'obtenaient, sur sol de même qualité, presque rien en fait de blé ! Il estime que l'important, pour le pays, serait d'utiliser exclusivement la charrue Dombasle, de recourir à la vigneronne pour labourer les vignes, d'employer les faucheuses pour couper les foins, d'avoir le plus possible de prairies artificielles, de semer relativement peu de froment pour en recueillir beaucoup et d'ajouter dans les étables, à chaque paire de bœufs une paire de vaches, en vue de l'élevage.

Ces conseils, basés sur l'expérience, et sanctionnés par la réussite, méritent d'être écoutés et suivis ; ils le seront, n'en doutons pas ; ils le sont même en partie dès maintenant, et, j'en ai la confiance, une fois la tourmente actuelle, qui ne saurait toujours durer, passée, ils feront loi dans ce cercle que nous coupons, fermant les yeux au présent pour ne pas être attristé davantage par le spectacle de la misère régnante, les ouvrant vers l'avenir qui doit ramener ici la richesse un instant disparue.

Oui tout l'annonce. Il en sera de cet ossuaire agricole comme de celui que le Seigneur montra dans un songe au Prophète. Le squelette reprendra chair, muscles et vie. Le souffle régénérateur s'y fait sentir ; il y fera naître le mouvement, la force et le sang généreux.

Il adviendra sur ce point ce qui advient partout dans la Dordogne, où des milliers d'hommes énergiques, souvent des femmes de tête et de cœur, ne cessent d'élever haut l'étendard de l'esprit de suite, de courage, de la persévérance, du bon vouloir, du bon sens et de l'énergie; guidés sûrs, pionniers intrépides autour desquels nos populations se groupent peu à peu, avec grand succès déjà dans mille endroits; magiciens habiles qui savent rendre plus fécondes les terres riches, conduisent à la fortune ceux qui jusqu'alors s'endormaient satisfaits d'une honnête aisance, et valent aux pauvres cette dernière. Honneur à eux ! Par leurs soins, et grâce à leurs leçons et à leurs exemples, le Périgord marche d'un pas sûr à la prospérité. Bientôt nous n'y verrons plus de terrains infertiles et délaissés. *Mens agit at molem!* Leur action agite les masses, les vivifie, nous montre comment on doit et peut, du moindre sol, tirer un parti brillant. Saluons ces maîtres, écoutons-les, suivons-les sans hésiter, et nous ferons acte de sagesse, car, et on le voit chaque jour :

Sous leurs heureuses mains le cuivre devient or.

Octobre 1879.

L. DE LAMOTHE.

Fin de la première partie.

ÉPILOGUE.

J'arrête ici, pour le moment du moins, le cours de ces récits. Le reprendrai-je quelque jour ? Je le voudrais, mais c'est douteux. Mon âge avancé, les infirmités, ces compagnes désolantes et acharnées de la vieillesse, des affaires importantes et les

préoccupations qui vont se multipliant, alors que j'aurais tant besoin de repos, de tristes événements de famille, ne le permettront probablement pas. A quoi bon d'ailleurs continuer ? Simple éclaireur, errant au hasard à travers la plaine et la montagne, je ne suis pas né pour mener à bien une idée magistrale. Ma mission consiste, tout au plus, à chercher, à indiquer, à de plus habiles travailleurs que moi, la direction dans laquelle il semble qu'il serait utile, nécessaire même, d'ouvrir une voie large et commode pour faire arriver le public à la connaissance, à la saine appréciation de notre province et de notre région encore presque inexplorées par le savoir véritable, et que l'on juge presque toujours sur des aperçus entièrement faux. L'humble sentier que je viens d'ébaucher est un point de départ et non autre chose. Tout imparfait qu'il soit, il suffit à montrer la ligne à tracer et largement ouvrir par des ingénieurs experts, aptes à remplir avec plein succès cette tâche patriotique. Et si l'un d'eux, trouvant avec raison, mille défauts dans mon œuvre, la reprend, l'élargit, et la faisant sienne par le talent, vient à réussir en utilisant quelques-uns des modestes jalons que j'ai plantés, ce sera pour l'obscur pionnier qui s'est avancé dans la nuit sombre, le plus enviable honneur.

Pour contenir le produit de mes recherches j'ai tissé, puis employé, je le reconnais, une étoffe lâche, filandreuse et sans valeur ; toutefois, dans

cette besace grossière, au milieu du sable et des vils cailloux dont je l'ai presque remplie, se trouvent des lingots d'or dus à la générosité d'hommes amis de leur pays et possesseurs de trésors de science qui ont bien voulu faire largesse au pauvre quêteur, donnant par ces présents une certaine importance à son œuvre insignifiante et dénuée de mérite sans cela. De telle sorte qu'ils ont converti cet informe amalgame, où tout est désordre, en un filon véritable, duquel des chercheurs heureux, des travailleurs de talent pourront extraire des trésors. Assembler le plus de ceux-ci, tel a été le but, c'est la seule excuse possible de mon entreprise hasardée. Les voir apprécier, mettre en évidence, ranger avec soin, dégagés des scories que j'y ai maladroitement mêlées et qui viennent uniquement de moi; avoir la joie de constater que par des travaux bien compris, poursuivis avec plus de connaissance et d'habileté que je n'en possède, leur nombre s'augmente entre des mains plus heureuses que les miennes, que leur importance s'accroît et que, par suite, notre chère contrée est mise glorieusement en lumière, c'est la seule récompense à laquelle j'aspire, la seule que peut-être j'ai le droit de légitimement souhaiter pour prix de mon initiative, bien téméraire il est vrai, mais que justifieront alors des conséquences heureuses.

Août 1882.

L. DE LAMOTHE.

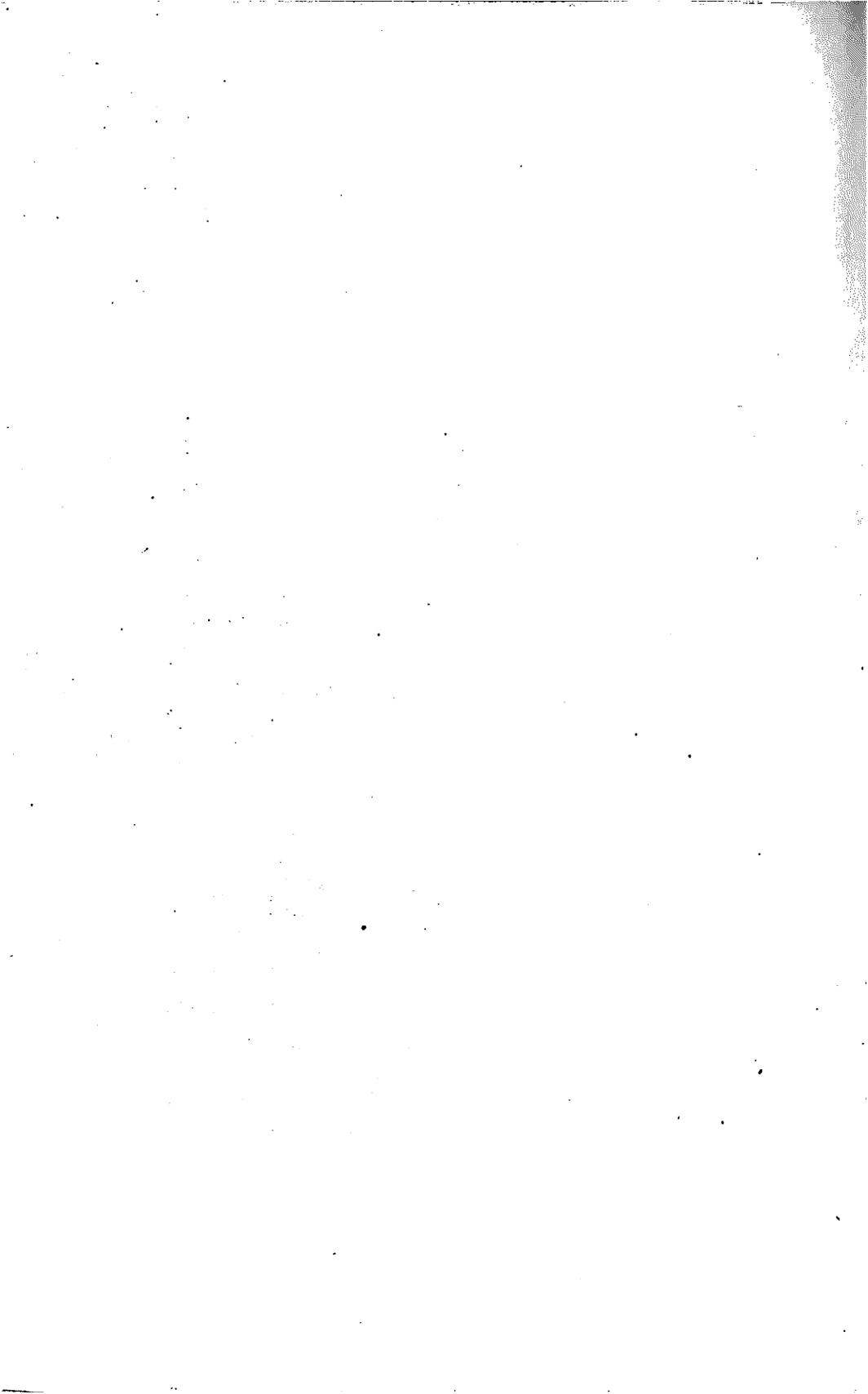


TABLE DES MATIÈRES.



- I. — *De Périgueux à Bordeaux, détails sur son arrondissement, de cette ville, par Angoulême, à Mareuil et environs ; page..... 1*
- II. — *De Périgueux à Mareuil par Lille, La Tour-Blanche; détails sur les environs, la propriété de Puychenil ; à M. le comte de Fontenay ; retour à Périgueux par le Vieux-Mareuil et Brantôme, page..... 101*
- III. — *Périgueux et communes voisines ; pointe au-delà de Saint-Pierre-de-Chignac ; concours départemental à Saint-Astier ; de cette ville le long du Vern à Chaventou, chez le docteur Veysièrre. Vergt et Veyrines ; retour à Périgueux par la voiture publique, page..... 196*
- IV. — *De Périgueux à Limoges, puis Saint-Yrieix ; retour en Périgord par La Nouaille. Exploitations de Plagne, Juvénie, La Durantie, Jumilhac-le-Grand. De Sarlande à Nontron par Thiviers, Saint Jean-de-Côle et Saint-Pardoux-Larivière. Visite au Chatenet, chez M. J. Valade. Notes sur le pénitencier de Jommelières. Retour à Mareuil, page... 531*
- V. — *De Saint-Yrieix à Périgueux par le Bas-Limousin ; Brive, Tulle, Aubazine. Le département de la Corrèze, sa ferme-école, sa situation agricole. Rentrée dans la Dordogne par Terrasson. De cette ville à Milhac ; la vallée du Manoire, page..... 621*
- VI. — *Encore une excursion à Saint-Yrieix, en y allant cette fois par Brive ; de Saint-Yrieix à La Nouaille, la terre de Plaisance ; de Lanouaille à Excideuil, d'Excideuil à Périgueux ; la terre de M. Latronche, à Saint-Germain-des-Prés ; Coulaures. Exploitation de Saint-Privat ; de Sarliac dans la montagne ; le plateau de Sorges et les plantations truffières ; Escoire, Antonne..... 717*

- VII. — Ça et là. A Dans le canton de La Valette, Charente. B Visite au pénitencier agricole de Jommelières. C Exploration dans les cantons de Thenon et Terrasson. D Nouvelle excursion sur le plateau de Sorges. — E Dans les communes de Coursac et Boulazac. — F Les bords de la Drôme. De Brantôme à Lille ; la ferme-école de La Valade. — G La vallée de la Beauronne d'Agonac ; visite à la famille Brizon. — H Les bords de l'Isle de Périgueux, à Razac et retour par Annesse-et-Beaulieu, page 817
- VIII. — Mussidan et ses environs ; la terre et le château de Fournil ; l'usine de Bénévent, Montréal, Villamblard, Bourrou, Jaures, Saint-Hilaire-d'Estissac. Concours départemental à Mussidan. Départ de cette ville. L'exploitation de Beaufort. De Saint-Vincent-de-Connezac à La Martinie ; La terre de Segonzac. Vallée de la Drôme. Villetoux et la fromagerie de M. de Beauroyre. Ribérac et son canton. De cette ville à Montmoreau, puis Angoulême et Marcuil, page..... 997
- IX. — De Mussidan à Saint-Martial-d'Artenac. La Chartreuse de Vauclair. L'orient de la Double. Abbaye des PP. trappistes à Echourgnac. Approches de la vallée de Lajemayolle, Saint-Michel-de-Double. Gamançon aux flambeaux ; détails sur la terre en dépendant ; page..... 1129
- X. Le bassin inférieur de l'Auvezère. Bassillac ; heureuse influence de MM. les docteurs Laroche père et fils. L'exploitation du Pouyet, à M. A. Laronde. Terres de MM. de Tessières et de Rémondias. Le Change, Auberoche, Cubjac, la vallée du Blême. Travaux du syndicat. Voyage circulaire de Brouchaud à Tourtoirac et Sainte-Eulalie. Le puits de Bontemps. Départ de chez M. Brachet ; retour à Périgueux par le chemin de fer à partir de la station de Thenon. 1181